

COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE

COMMUNE DE BRUXELLES VILLE

CONTRAT COHESION SOCIALE

2016-2023

RAPPORT ANNUEL DE LA COORDINATION LOCALE

ANNEE 2023¹

Adresse (siège social) : Jeunesse à Bruxelles asbl

Avenue de l'Héliport 56

1000 Bruxelles

Personnes de contact : BOUHOUT Karim/BEN AMAR Basma

¹ Rédacteur : Karim Bouhout

TABLE DES MATIERES

1- PROGRAMME COHESION SOCIALE ET ROLE DE LA COORDINATION LOCALE-----	4
2- LE CONTRAT COMMUNAL DE COHESION SOCIALE-----	5
2-1 Les priorités régionales en matière de cohésion sociale (2016-2023)-----	5
2-2 Les priorités communales en matière de cohésion sociale-----	5
2-3 Suivi de la bonne exécution du contrat communal (CS/FIPI)-----	6
2-4 Organisation des concertations locales-----	6
2-5 Suivi administratif et financier des projets de Cohésion sociale-----	7
2-6 Suivi administratif et financier des projets Impulsion -----	8
2-7 Réunions entrant dans le cadre des missions de la coordination locale-----	9
3- LE BUDGET-----	10
4- OFFRE SOCIALE LOCALE-----	11
4-1 Services chargés de la mise à jour de l'offre sociale au niveau local-----	11
4-2 Actions entreprises pour informer les acteurs de cohésion sociale sur l'offre de formation-----	13
5- ANALYSE DES PROBLEMES ET BESOINS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL-----	14
5-1 Besoins qui touchent les publics de Cohésion sociale (diagnostic local)-----	14
5-2 Attentes du secteur (travail social effectif)-----	16
5-3 Problèmes qui ont émergé lors du quinquennat-----	17
5-4 Problèmes qui mériteraient d'être abordés via une approche intersectorielle-----	19
5-5 Distribution géographique de l'offre associative-----	21
5-6 Tableau récapitulatif de l'offre en Cohésion sociale (contrat communal)-----	22
6- ETAT DES LIEUX DES ACTIONS ASSOCIATIVES DU CONTRAT COMMUNAL-----	24
6-1 Remarque préliminaire-----	24
6-2 Caractéristiques de l'offre associative (Contrat communal)-----	24
6-3 Volume public accueilli par genre et par axe prioritaire-----	25
6-4 Quelques actions mises en œuvre par les opérateurs de projets de cohésion sociale-----	27
6-5 Besoins identifiés par les opérateurs de projets de cohésion sociale (rapportages)-----	31

6-6 Enjeux importants pour les opérateurs de projets de cohésion sociale et réponses apportées à ces enjeux-----	34
6-7 Difficultés rencontrées dans le processus de demande d'agrément-----	41
6-8 Recommandations adressées à la Cocof-----	43
7- SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS-----	44-52

Décret cohésion sociale de 2004 : « *Par Cohésion sociale, on entend l'ensemble des processus sociaux qui contribuent à assurer à tous les individus ou groupes d'individus, quelle que soit leur origine nationale ou ethnique, leur appartenance culturelle, religieuse ou philosophique, leur statut social, leur niveau socio-économique, leur âge, leur orientation sexuelle ou leur santé, l'égalité des chances et des conditions, le bien-être économique, social et culturel, afin de permettre à chacun de participer activement à la société et d'y être reconnu. Ces processus visent en particulier la lutte contre toute forme de discrimination et d'exclusion sociale par le développement de politiques d'intégration sociale, d'interculturalité, de diversité socioculturelle et de cohabitation des différentes communautés locales. Ils sont mis en œuvre, notamment, par le développement d'une action communautaire de quartier et du travail en réseau.* »

En pratique, la politique de Cohésion sociale de la CoCoF consiste à subventionner des initiatives en faveur des processus garantissant l'exercice de la citoyenneté active, du vivre-ensemble des populations précaires en partenariat avec les communes et les associations locales actives dans les quartiers fragilisés de Bruxelles. La sélection des projets et la répartition budgétaire font l'objet d'une concertation entre autorité communale, opérateurs associatifs et pouvoir subsidiant. La signature d'un contrat communal de Cohésion sociale vient sceller le partenariat entre ces 3 acteurs pour une durée de 5 ans.

Le décret institue les coordinations locales : « *Afin de garantir la bonne exécution des contrats communaux de cohésion sociale, le Collège finance une coordination locale par commune éligible, selon les modalités qu'il détermine. La coordination locale est chargée de sélectionner les projets de cohésion sociale après appel public à projets, d'en organiser la coordination, de les accompagner au niveau administratif et de les évaluer. Elle est le relais entre le Collège, la commune et les associations.* »

Une coordination locale est dès lors mise en place dans chaque commune éligible pour veiller au bon développement du programme communal. Cette coordination locale est chargée d'assurer la préparation et le suivi de l'exécution des contrats communaux de cohésion sociale, en veillant d'une part, à la bonne coordination des projets, à leur accompagnement administratif et pédagogique, à leur évaluation ; d'autre part à leur adéquation aux dispositifs et politiques des communes.

À la Ville de Bruxelles, la coordination locale dépend du Service de la Jeunesse qui a confié cette mission par convention à l'asbl *Jeunesse à Bruxelles*. La coordination locale assume la coordination du programme « cohésion sociale » et également celle du fonds Impulsion dont l'objectif est d'impulser des nouvelles actions, des projets favorisant l'intégration sociale des Bruxellois, la prévention des discriminations et le dialogue interculturel.

Elle organise les appels à projets, analyse les projets rentrés et fait une proposition de répartition des moyens alloués. Elle assure également le suivi administratif, pédagogique et financier de ces projets ainsi que leur évaluation. Elle est aussi le relais nécessaire vers les autorités compétentes, veille au respect des conventions, oriente et soutient les promoteurs de projets.

2- LE CONTRAT COMMUNAL DE COHESION SOCIALE

2-1 LES PRIORITES REGIONALES EN MATIERE DE COHESION SOCIALE (QUINQUENNAT 2016-2023)

La reconduction des priorités régionales de cohésion sociale a fait l'objet d'un élargissement (retour de l'axe prioritaire « vivre-ensemble »). Concrètement, le Collège de la Cocof a défini 4 thématiques prioritaires ainsi que les modalités minimales de mise en œuvre des actions qui les sous-tendent pour le quinquennat 2016-2020 prolongé jusqu'en décembre 2023 :

PRIORITE 1 : le soutien et l'accompagnement à la scolarité

PRIORITE 2 : l'apprentissage et l'appropriation de la langue française en tant que citoyen actif

PRIORITE 3 : la citoyenneté interculturelle. Elle se décline en 2 types d'action :

- A. les permanences socio-juridiques
- B. les modules d'initiation à la vie citoyenne

PRIORITE 4 : le « vivre-ensemble ». Elle se décline en 2 types d'action :

- A. la production et diffusion d'outils à vocation socioculturelle ;
- B. la diffusion et sensibilisation à l'interculturalité

2-2 LES PRIORITES COMMUNALES EN MATIERE DE COHESION SOCIALE (QUINQUENNAT 2016-2023).

En plus des priorités fixées par la Région, la ville portera une attention particulière aux projets qui visent :

- **la lutte contre le décrochage scolaire par la participation et l'implication de tous les acteurs de l'éducation (familles, écoles, associations) et par l'emploi d'un personnel qualifié.** À cet effet, la commune privilégiera les actions de soutien scolaire proposant :
 - un projet pédagogique formalisé à la disposition de la coordination locale et des autres autorités compétentes en matière de cohésion sociale ;
 - une fiche personnelle de progression proposant l'évaluation et l'évolution individuelles des usagers de l'action du soutien scolaire ;
 - l'emploi d'au moins un travailleur disposant des qualifications pédagogiques nécessaires au soutien scolaire (permanent ou vacataire) ;
 - des dynamiques privilégiant les contacts réguliers entre parents, établissements scolaires et responsables associatifs...

- **La mixité de genre dans les publics accueillis et les activités organisées ainsi que l'égalité homme/femme et la lutte contre les stéréotypes ...**
- **La responsabilisation, l'émancipation et l'autonomie des publics privilégiant les dynamiques de citoyenneté active des habitants.**
- **La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie.** La mise en œuvre de projets qui développent, l'esprit critique des enfants et des jeunes, le libre examen ainsi que l'éducation aux médias.
- **L'emploi le plus cohérent et le plus efficient du subside de cohésion sociale mis à la disposition de l'association** (ventilation proportionnée du subside sur l'ensemble des postes de dépenses, dépenses utiles...).
- **Obligations :**
 - Les projets retenus doivent être mis en œuvre par des associations dont le siège d'activités est établi sur le territoire de la Ville de Bruxelles.
 - Le projet introduit doit prévoir des activités hebdomadaires de minimum 12 heures par semaine et l'ouverture de l'association au public est assurée durant au moins 3 demi-journées par semaine.
 - Les projets à caractère international ou des actions prévoyant des dépenses afin de couvrir des rencontres internationales seront écartés du programme.
 - Les projets conçus sous forme de sous-traitance seront rejetés.

2-3 SUIVI DE LA BONNE EXECUTION DES CONTRATS COMMUNAUX DE COHESION SOCIALE ET DU FIPI COMMUNAL

Dans ses missions de suivi et d'évaluation, la Coordination locale effectue la visite des projets soutenus et financés par la Cohésion sociale et/ou le Volet Local Impulsion. Ces visites de terrain sont renforcées par un rapport de visite circonstancié consultable à la demande. La Coordination locale participe également à des événements, des activités spécifiques sur invitation de ses partenaires associatifs contractants.

Entre le 1er janvier 2023 et le 31 décembre 2023, la Coordination locale a effectué 44 visites de terrain ayant fait l'objet d'un rapportage circonstancié : 18 visites des projets de Cohésion sociale, 4 visites conjointes (Cabinet ministériel en charge de la Cohésion sociale/Cabinet Instruction publique, Jeunesse et personnel de la VBX/Coordination locale), 22 visites de projets Impulsion, nouvelles demandes comprises).

2-4 ORGANISATION DES CONCERTATIONS LOCALES

La Coordination locale est tenue par voie décrétable d'organiser idéalement trois concertations locales par an, réunissant en son sein, l'ensemble des opérateurs du contrat communal de cohésion sociale. Ces concertations sont un espace

d'information, de coordination et de développement de collaborations entre associations œuvrant à la cohésion sociale communale.

La Coordination locale a organisé trois concertations locales en 2023.

- La concertation locale du 11 avril 2023 : après l'approbation du PV du 15/12/2022, les membres de la concertation locale de la ville de Bruxelles sont invités à donner leur avis sur la proposition communale du Pacte local pour le Renforcement de la Cohésion sociale. La concertation enchaîne sur une séance de questions/réponses relatives à la procédure d'agrément en présence du Cracs, du Credaf, du Credasc et de la Cocof.

- La concertation locale du 21 septembre 2023 : après approbation du PV du 11/04/2023, présentation et demande d'avis de la concertation locale sur la proposition communale des projets cohésion sociale ayant introduit une demande d'agrément (volet local).

- La concertation locale du 14 décembre 2023 : après approbation du PV du 21/09/2023, présentation de la proposition communale des projets Impulsion Volet Local 2024. Les membres-opérateurs sont ensuite invités à donner un avis sur la sélection des projets retenus dans le cadre de l'appel à projet « impulsion 2024-Ville de Bruxelles (volet local) » avant de passer au vote.

2-5 SUIVI ADMINISTRATIF ET FINANCIER DES PROJETS DE COHESION SOCIALE

La coordination locale a concentré ses efforts sur l'agrément des projets de cohésion sociale (volet local/2023) et les procédures qui accompagnent l'évolution du Programme régional de cohésion sociale. Concrètement, la Coordination locale était tenue d'adapter le Règlement d'ordre intérieur de la concertation locale de la Ville de Bruxelles aux nouvelles normes du Décret et de l'arrêté d'exécution du décret de Cohésion sociale (2022), de rédiger le Pacte local pour le renforcement de la cohésion sociale de la Ville de Bruxelles (2023), de réaliser l'instruction des candidatures d'agrément comportant une triple analyse : a) l'évaluation rétrospective des projets (évaluation des projets de CS/contrat communal 2016-2023), b) l'évaluation prospective des candidatures d'agrément à partir d'un canevas formalisé (administration de la Cocof) et l'analyse des formulaires d'agrément (budget prévisionnel, formulaire d'introduction, plan quinquennal par axe prioritaire). Ce travail a mobilisé l'ensemble des opérateurs des projets de cohésion sociale parties prenantes de la procédure d'agrément dans une logique de co-construction (pour rappel la concertation locale bénéficie d'un avis délibératif sur le volet local des projets de cohésion sociale).

- Réunions conjointes avec l'administration de la Cocof (évaluation rétrospective, prospective des projets de cohésion sociale (contrat communal), délibération des candidatures d'agrément (33 projets)
- Bilan des activités des associations pour l'année 2022 : analyse des documents financiers et rapports d'activités des associations en collaboration avec la Cocof.
- Rédaction du rapport annuel 2022 des projets de cohésion sociale : rapport exhaustif (offre sociale, relevé des besoins communaux, état des lieux des actions associatives).
- Supervision des membres-opérateurs rencontrant des difficultés dans la mise en œuvre de leur projet de cohésion sociale (actions ou rapport financier).
- Accompagnement des membres-opérateurs contactant la coordination pour une demande spécifique (élaboration du plan de formation, accords du non marchand, rencontre de nouvelles coordinations)
- Rencontres des initiatives et nouveaux opérateurs intéressés par la procédure d'agrément

2-6 SUIVI ADMINISTRATIF ET FINANCIER DES PROJETS Impulsion Volet Local 2022 et 2023 + appel à projet « Impulsion Volet Local Ville de Bruxelles 2024 » (ancien FIPI).

- Impulsion Volet Local 2022 : évaluation et suivi administratif du FIPI communal 2022 en collaboration avec la Cocof et les autorités communales de la Ville de Bruxelles. Clôture de la réception des évaluations du Volet Local Impulsion Fipi 2022, traitement des données et remise de l'évaluation du programme communal 2022 de la Ville de Bruxelles le 28/02/2023 auprès de la Cocof.
- « Bourse Innovation 2023 » : Dans le cadre de l'appel à projet « Bourse à l'innovation » lancé et géré par la Cocof, une demande d'avis des coordinations a été sollicité afin de répondre aux exigences du nouveau décret de cohésion sociale : « Les coordinations remettent un avis motivé sur le contenu du projet et son adéquation avec les besoins préalablement définis dans les diagnostics locaux (Article 132 §1 de l'arrêté). L'objectif de cette remise d'avis est de nourrir la sélection des projets par l'expertise de la coordination et par le travail préalablement effectué d'établissement des besoins prioritaires dans le cadre des diagnostics locaux. Une grille d'analyse détaillée à la fin de ce document est transmise par les services du Collège aux coordinations locales afin de récolter ces avis motivés. » La Cocof a communiqué 2 demandes de « Bourses à l'innovation éligibles » selon les critères de l'appel. La coordination a rendu un avis favorable et les 2 associations sélectionnées ont obtenu une bourse.
- Impulsion Volet Local Ville de Bruxelles 2023 : suivi administratif, rédaction des conventions spécifiques des 21 projets sélectionnés.

- Appel à projet « Impulsion Volet Local Ville de Bruxelles 2024 » (ancien FIPI) : gestion de l'appel à projet du contrat communal et suivi administratif, accompagnement des nouvelles initiatives, rédaction des fiches techniques à l'attention des autorités compétentes dans cette matière ainsi qu'à destination de la concertation locale.

La coordination a traité l'appel dès réception des 25 demandes transmises par la Cocof ; l'appel ayant été clôturé sur le site de la Cocof le 20 octobre 2023. Sur les 25 demandes, la Cocof a signifié que 2 d'entre elles ont été introduites en volet général et renvoyées au volet local. Les 25 demandes sont recevables (Cocof) et éligibles (Coordination Locale). La coordination a analysé les 25 dossiers.

17 ont été sélectionnés dans le cadre du portefeuille attribué à la Ville de Bruxelles.

Parmi ceux-ci, 12 ont introduit une demande pluriannuelle de 3 ans (comme le permettait l'appel à candidature). La sélection a été validée par la concertation locale le 14 décembre 2023.

2-7 REUNIONS ENTRANT DANS LE CADRE DES MISSIONS DE LA COORDINATION LOCALE

- Participation à des événements, conférences et journées d'étude entrant dans le cadre décréteil des missions de la Coordination locale.

- Participation aux réunions organisées par la chambre des coordinations (le secrétariat est assuré par la coordination locale de Forest en 2023)

- Participation aux réunions organisées par l'administration de la Cocof ayant trait à la procédure d'agrément (présentation du memento, calendrier de la procédure d'agrément, séance de questions réponses sur la procédure d'agrément)

3- BUDGET

32 projets² coordonnés par la Ville de Bruxelles, subsidiés pour un montant total de 1.313.984,32 euros.

NOM DE L'ASSOCIATION	AXE PRIORITAIRE	MONTANTS 2023
ACCUEIL, DE RECHERCHE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION (CENTRE D')	P1-P2	18.765,04
AMO DE NOH SERVICE D'AIDE AUX JEUNES ET AUX FAMILLES	P1	24.489,26
AMORCE (L')	P1	13.761,03
ARTHIS- LA MAISON CULTURELLE BELGO-ROUMAINE	P1-P2	40.752,32
ATELIERS DU SOLEIL	P1-P2	33.777,07
ATELIERS POPULAIRES (LES)	P1	53.793,11
BRUEGEL CENTRE CULTUREL	P1	50.040,11
BRUXELLES ENSEIGNEMENT	P1	115.717,74
BRUXELLES NORD - MAISON DE LA CREATION (CENTRE CULTUREL)	P4	21.892,55
CENTRE SOCIAL DU BEGUINAGE	P2	16.263,03
CHÔM'HIER- AID (LA) ASBL	P1-P2	17.514,04
COLOMBIER (Le)	P1	34.402,57
CULTURES ET SANTÉ	P2	13.761,03
DON BOSCO - TÉLÉ SERVICE	P1	18.765,04
DOUBLE SENS	P1	43.785,09
ENTR'AIDE	P1	16.513,23
ENTRAIDE BRUXELLES	P1-P2	56.295,12
ENTR'AIDE DES MAROLLES	P2	27.522,06
EUREKA ! AIDE ET SOUTIEN	P1	13.761,03
FORMOSA	P2	18.765,04
FOYER DES JEUNES DES MAROLLES (LE)	P1	18.765,04
GROUPE D'ENTRAIDE SCOLAIRE DE LAEKEN	P1	62.550,13
INTERPOLE	P1-P4	34.256,08
JEUNESSE À BRUXELLES ASBL	P1	16.204,24
JEUNESSE À BRUXELLES ASBL	Coordination locale	112.356,30
JOSEPH SWINNEN	P1-P2	55.524,33
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'EDUCATION PERMANENTE	P2	60.048,13
MAISON DES JEUNES NEDER-OVER-HEEMBEEK	P1	52.542,11
MINI-ANNEESSENS	P1-P4	18.765,04
PREVENTION JEUNES BRUXELLES	P1	13.761,03
PROGRES	P2	20.016,04
QUATRE VINGT-HUIT ASBL (LE)	P1-P4	59.518,83
SPORTIVE ET EDUCATIVE ANNEESSENS (ASSOCIATION)	P1-P2	61.779,35
TEFO (CENTRE)	P1-P2	77.562,16

² Hors coordination locale

4-1 Services chargés de la mise à jour de l'offre sociale au niveau local

La Ville de Bruxelles est un vaste territoire abritant un maillage important d'associations et de services publics. Pas facile dans ces conditions de restituer une vue d'ensemble actualisée de l'offre sociale tant la mobilité, la création et la dissolution de structures participent de la reconversion journalière de l'offre sociale locale.

Pour autant, certains organismes actifs sur le territoire communal tiennent à jour l'offre sociale communale consultable en ligne. C'est le cas du Centre de Documentation et de Coordination Sociales (CDCS-CMDC) missionné par la Cocom pour réaliser une : « carte bilingue de l'offre sociale-santé en Région Bruxelles-Capitale » répertoriant sur une carte interactive : *« les organisations et services, francophones, néerlandophones et bilingues, actifs dans le domaine social-santé, au profit des personnes habitant la Région de Bruxelles-Capitale »*. Le diagnostic local des besoins communaux et les reportages de la Coordination locale renvoient régulièrement les membres-opérateurs vers cette source d'information consultable via ce lien virtuel :

<https://social.brussels/search>

En 2016, en collaboration avec les Coordinations locales communales, le Bureau bruxellois de la planification a réalisé un « Monitoring des équipements culturels » reprenant l'annuaire bruxellois des salles et scènes culturelles : *« Pour les acteurs culturels et socioculturels, artistes, opérateurs dans le domaine de la jeunesse et de la cohésion sociale, ce projet inclut la possibilité de faire connaître leurs salles sur le site spots.brussels. Par le biais de son moteur de recherche, ces acteurs peuvent y trouver une information précise sur les lieux où sont organisées les activités de création, de diffusion, d'animation et de formation »*.³

Cette source d'information est consultable en ligne :

<https://spots.brussels/fr/>

Les Coordinations sociales des quartiers disposent également d'un répertoire à jour de l'offre sociale consultable en ligne. Cette source d'information est importante au regard notamment du ciblage des périmètres communaux prioritaires par ces coordinations. Citons :

- La Coordination Sociale des Marolles offrant un répertoire de l'offre associative locale par thématique :

³ <https://perspective.brussels/fr/enjeux-urbains/culture/spotsbrussels>

<https://lesmarolles.be/associations/>

- La Coordination Sociale de Laeken offrant un guide social limité « aux associations membres de la Coordination sociale de Laeken » :

<https://www.picol.be/-Guide-Social-de-Laeken->

La Coordination Sociale Quartier Neder-Over-Heembeek offrant un répertoire à jour de l'offre sociale consultable en ligne. Les associations y sont regroupées par champ social d'intervention :

<https://quartier-noh.be/assoces/>

Les Coordinations Sociale de la Senne et du Quartier Nord tiennent également un répertoire à jour de l'offre sociale consultable à la demande. Une liste des opérateurs de soutien scolaire actifs dans le quartier a été transmise à la Coordination locale. La Coordination locale des projets de Cohésion sociale de la Ville de Bruxelles dispose d'un fichier Excel thématique répertoriant plus 400 structures actives sur le territoire communal.

Enfin, les coordinations sociales des quartiers, certaines associations, reprennent sur leur site une offre actualisée des événements organisés sur leur territoire. Les riverains peuvent accéder à ces informations en ligne :

Coordination sociale des Marolles (Marolles) : <https://lesmarolles.be/evenements/>

Centre Culturel Bruxelles Nord Maison de la création (Laeken, Noh) : <http://www.maisondelacreation.org/Evenements>

Coordination sociale de Laeken (Laeken) : <https://www.picol.be/-Evenements-culturels->

Coordination sociale de la Senne : <https://www.coordinationsenne.be/fr/activites/programme2023.php>

Coordination sociale de Neder-Over-Heembeek (NOH): <https://quartier-noh.be/prochaines-activites/>

Jeunesse à Bruxelles (Quartier nord) : <https://www.jeunesseabruelles.be/site/category/actualites/evenements/>

Centre Bruxellois Action Interculturelle (Senne) : <https://www.cbai.be/agenda/>

Centre Culturel Bruegel (Marolles) : <https://ccbruegel.be/agenda/>

Bravvo Service Prévention de la Ville de Bruxelles : <https://bravvo.bruxelles.be/actualites>

Espace Magh (Senne) : <https://www.espacemagh.be/programme/?fa&post=projects>

Arthis Maison Belgo-Roumaine : <https://www.arthis.org/evenements.html>

Cultures et santé (Senne) : <https://www.cultures-sante.be/accompagnement/agenda-de-l-asbl.html>

Entraide des Marolles : <https://entraide-marolles.be/agenda/>

Le journal de l'alpha : <https://journaldelalpha.be/>

4-2 Actions entreprises pour informer les acteurs de cohésion sociale sur l'offre de formation

La coordination locale diffuse régulièrement l'offre de formation en lien avec les besoins du secteur. Elle priorise les formations non payantes ou peu onéreuses. Elle diffuse au moins les formations émanant des trois centres d'appui que sont les partenaires directs de la politique régionale de Cohésion sociale : CRÉDASC, Credaf, Cracs. À certaines occasions, elle diffuse auprès du secteur, les formations mises en place par les opérateurs de projets de cohésion sociale (Leep, Cultures et santé...).

La Coordination locale n'a pas proposé de formation spécifique en 2023 eu égard à sa forte implication dans la procédure d'agrément. Elle a en revanche diffusé auprès des membres-opérateurs de cohésion sociale la liste de formations destinées aux volontaires actifs dans le secteur (réalisé par le Cracs)

<https://view.genial.ly/632c06ce54646d001041a5da/interactive-content-formations-des-volontaires>

Cette publicité de la « formation continue » répondait à l'une des attentes de l'évaluation prospective des dossiers d'agrément. Les membres-opérateurs étaient tenus d'énumérer dans le plan d'action leurs besoins en formation et les formations en perspective. Ce travail a permis à la Coordination locale d'avoir une idée concrète sur les besoins en formation.

À la demande de certains responsables associatifs, la Coordination locale prospecte l'offre de formations répondant à des problématiques plus spécifiques. C'est le cas de deux associations en 2023. La première prospectait des formations destinées à l'encadrement de publics adolescents, la seconde était en attente de formations plus courtes, destinées à renforcer les compétences des bénévoles peu qualifiés, assurant le soutien scolaire sur un site de logements sociaux.

Enfin, le traitement des rapports annuels d'activités permet à la Coordination locale d'identifier les besoins en formation, notamment ceux liés à des enjeux intersectoriels ou des problématiques émergentes (fracture numérique, adhésion des jeunes au complotisme et fausses croyances, faible littératie des publics en alphabétisation, cas de santé mentale, décrochage scolaire, accompagnement de publics spécifiques : primo-arrivants, Mena, sans papier, communauté Dom et Rom...). Pour ce qui est des formations répondant à des enjeux intersectoriels citons : une meilleure transition du public Alpha/Fle vers le champ de l'insertion socioprofessionnelle (ISP/associations), les méthodologies palliant l'instabilité des bénévoles (Actiris, associations), les méthodes renforçant le suivi scolaire des primo-arrivants (écoles-associations), contraintes des mesures de proactivité sur le secteur de cohésion sociale (Cpas-associations)

5-1 Besoins qui touchent les publics fréquentant les projets de Cohésion sociale (Diagnostic local 2021)

Rédigé en 2021, le Diagnostic local des besoins communaux a permis d'identifier les attentes des publics fréquentant les projets de Cohésion sociale via une approche quantitative et qualitative.

L'analyse des variables sociodémographiques donne à voir une dynamique territoriale attirant l'attention sur certains besoins :

- un accroissement de la population résultant de l'exode des petites classes moyennes vers les lotissements pavillonnaires du nord de la commune (quartiers Industrie Nord, Heembeek, Mutsaard, Haren). Ce mouvement de périurbanisation côtoyant une population vieillissante dans ces quartiers (Mutsaard, Coin des cerises, Heembeek) génère des besoins notamment, en termes d'accueil de la petite enfance (Haren), d'activités intergénérationnelles, socioculturelles, de soutien scolaire et de fêtes de quartier (Heembeek, Mutsaard, De Wand).

- Les nouveaux habitants de la commune s'installent massivement dans les quartiers centraux (Pentagone Est et Quartier européen) à proximité des fonctions dites spécifiques : institutions européennes et universités. Ces ménages instruits et actifs - le quartier Royal a vu son revenu médian augmenté de plus de 7.000 euros entre 2005 et 2018 - adoptent un usage stratégique du territoire communal, ce qui génère une augmentation du loyer mensuel moyen, reconfigure la praxis locale (commerce de substitution, jeunisme, style de vie global). Les quartiers Stalingrad, Martyrs, Dixmude-Béguinage attirent particulièrement des jeunes ménages isolés, instruits, en provenance de l'Europe des 15. Notre-Dame-aux-Neige, Grand-Place et Dansaert abritent beaucoup d'isolés de plus de 65 ans (+ de 50% des effectifs isolés). L'homogénéité culturelle des quartiers situés dans le Pentagone Est, le quartier Européen, semble plus forte si l'on tient compte du nombre de nationalités pour atteindre 70% de la population du quartier. L'un des enjeux du vivre ensemble relève probablement d'un décroisement de ces populations polyglottes, jouissant d'un mode de vie global. Ce qui appelle un renforcement des actions intergénérationnelles, de vivre ensemble, un réinvestissement de l'espace public apte à tisser des liens entre catégories de populations qui se rencontrent rarement par-devers le cosmopolitisme de façade.

- Le Pentagone Ouest et sa prolongation vers le quartier nord et Laeken concentrent toutes les difficultés : densité importante des sites de logements sociaux (Nord, Heysel, Laeken, Marolles), de populations étrangères (Afrique, Asie, Europe de l'Est et méridionale), ménages inactifs (10.000 unités à Anvers Sud), familles nombreuses (Anneessens, Nord, Laeken Est et Ouest), redoublement scolaire important (Nord, Marolles, Laeken, Houba, Anneessens), concentration de primo-arrivants (plus de 20.000 sur la commune : axe Pentagone-Nord-Laeken) et de la petite enfance (Houba et Laeken), taux de chômage et demandeurs d'emploi inoccupés largement au-dessus de la moyenne

régionale (Marolles, Anneessens, Nord, Laeken). Ces quartiers déjà ciblés prioritairement par les autorités communales appellent un renforcement des actions de soutien scolaire, d'alphabétisation, de vivre ensemble, la création de places d'accueil et de gardes d'enfants supplémentaires, particulièrement dans l'axe Laeken-Cité-Modèle concentrant 6 à 7.000 ménages dans certains quartiers, moins présents dans le contrat communal de Cohésion sociale.

Globalement, les sites de logements sociaux (Lacaille, Querelle, Brigittines, Dixmude, Rempart des Moines, Versailles, Square Léopold, Cité modèle) répandus diversement sur l'ensemble du territoire communal, se présentent comme des pôles exponentiels de difficultés quel que soit le niveau de vie de l'environnement local. Les difficultés semblent se cristalliser encore davantage à Cité Modèle et Versailles où la morphologie du quartier coupée du reste de l'environnement local génère un phénomène de contraction de normes doublé d'une forte identité territoriale. Plus qu'ailleurs, des actions de soutien scolaire, de vivre ensemble, de réappropriation de l'espace public sont aujourd'hui nécessaires dans ces périmètres communaux.

La corrélation entre les niveaux supérieurs d'instruction et l'espace résidentiel est significative au niveau communal. C'est elle qui ordonne les disparités territoriales de l'espace communal, ses conséquences en termes d'inégalités sociales au regard notamment de l'autonomie et du capital culturel des ménages instruits, partageant des espaces et modes de vie relativement similaires. Ce qui par conséquent entraîne un rapport différentiel aux institutions, à la littératie, à la maîtrise de la langue, au choix de l'école, au suivi scolaire, à l'accès à la culture et au vivre ensemble.

L'échelle numérique vient globalement conforter les recommandations émises dans le Diagnostic local de sécurité de la Ville de Bruxelles (échelle de 1 à 10). Les cinq recommandations ayant récoltées les plus hauts scores sont les suivantes :

- action permettant aux publics d'accéder à des pratiques culturelles élaborées et d'exposer leurs talents ;
- renforcer la maîtrise de la langue des parents pour améliorer leur communication avec l'école et suivre la scolarité des enfants ;
- les mesures spécifiques destinées à lutter contre le décrochage scolaire des jeunes résidant à proximité des logements sociaux ;
- action garantissant une meilleure compréhension du système scolaire auprès des parents ;
- action visant à réduire la fracture numérique tant au niveau de l'accès que de l'usage des TIC.

5-2 Attentes du secteur

Elles convergent autour de six points :

a) les opérateurs en attente d'une revalorisation financière du dispositif de cohésion sociale, d'une stabilité financière du secteur (cadre emploi) en direction notamment d'un personnel bénévole instable, pas toujours qualifié pour les tâches dévolues, pas toujours concerné par le projet pédagogique de l'association. Soulignons que le forfait bénévole plafonné annuellement à 1.626,77 euros contribue à renforcer l'instabilité du secteur (multiplication des bénévoles). Par conséquent, la revalorisation financière du secteur, la formation continue pour le personnel et l'augmentation du forfait annuel bénévole sont trois fortes attentes du secteur. L'agrément a apporté une réponse aux deux premiers points, le troisième point n'étant pas du ressort de la Cocof, l'instabilité du bénévolat advient un problème structurel du secteur que les opérateurs de projet gèrent comme ils peuvent.

b) les opérateurs en attente d'une prise en charge multidimensionnelle de la problématique du décrochage scolaire : échec scolaire, sens donné à l'école, motivation des élèves, méthodologie de travail, addiction aux écrans, réhabilitation du parent dans le suivi scolaire, prise en charge des troubles dys-, collaboration école-parent-association, pédagogie du système scolaire, création de comités de parents au sein des écoles, orientation scolaire...

c) les opérateurs en attente d'une plus grande expertise locale en matière de Cohésion sociale : meilleure prise en charge des publics spécifiques, réhabilitation du travail de rue, recensement des besoins locaux par les acteurs locaux, centralisation de la politique d'alphabétisation, cadastre des locaux et ressources disponibles dans les quartiers, coordination des outils d'évaluation des politiques publiques mises en œuvre à l'échelle locale, journées d'étude, rencontres intersectorielles sur des thématiques communes...

d) les opérateurs en attente d'une coopération plus forte entre acteurs et dispositifs locaux : actions redonnant du pouvoir d'agir aux habitants des quartiers (comités d'habitants, rencontres avec les personnalités politiques locales, appui sur des structures familiales des habitants du quartier), organisation de journées d'étude, plus grande transversalité entre les corps de métiers à l'intérieur de l'association, création d'une « maison associative » regroupant les acteurs locaux (réunions thématiques), circulation plus fluide du personnel entre partenaires associatifs, production d'enquêtes inter-associatives, orientation commune des publics associatifs, financement des Coordinations sociales des quartiers...).

e) les opérateurs en attente d'une économie des tâches administratives : économie d'énergie devant la multitude des appels à projets, cohérence entre les ressources financières allouées et les exigences prioritaires uniformisées par la Cocof au regard de montants ventilés différemment vers un secteur associatif lui-même diversement doté, plus grande flexibilité à l'endroit des dossiers justificatifs, contrôle moins strict et plus conciliant lors de la présentation des dossiers

financiers, vulgarisation des procédures administratives afin de les rendre plus digestes, centralisation des services administratifs.

f) Les opérateurs en attente d'une meilleure prise en charge des publics spécifiques : permanences des écrivains publics pour répondre à la demande des primo-arrivants, accompagnement des personnes à mobilité réduite, offre de formations de base en vue de renforcer l'insertion des primo-arrivants (informatique, mathématique, français), renforcement de l'interprétariat social, prise en charge des problèmes de santé mentale des primo-arrivants (besoin criant), soutien scolaire primo-arrivant, savoirs faire renforçant les initiatives intergénérationnelles.

5-3 Problèmes qui ont émergé durant le dernier quinquennat

- La difficulté de mobiliser les parents happés par les difficultés de vie, désintéressés par toute initiative non orientée sur l'aide scolaire
- Climat d'insécurité qui règne dans certains quartiers : Marolles, Cité Modèle, Versailles, Anneessens
- Sentiment d'isolement social renforcé par deux périodes de confinement
- Troubles de concentration nécessitant un suivi individuel : logopédie, suivi psychologique, sophrologie...
- Politique de gestion de la diversité malmenée par les politiques de revitalisation urbaine (effet de gentrification)
- Accompagnement sociojuridique des publics en demande de régularisation (forte augmentation des demandeurs d'asile en 2023)
- Gestion du parc informatique au sein des associations
- Soutien apporté aux sans-papiers (notamment dans le quartier Dixmude-Béguinage)
- Depuis août 2022, les demandeurs de protection internationale n'enregistrent plus leurs demandes d'asile au Centre d'arrivée, mais au centre d'enregistrement de l'Office des Étrangers, situé sur l'avenue Pacheco. *« En 2022, près de 37.000 demandes de protection (asile) ont été enregistrées en Belgique, soit une hausse de 40% par rapport à 2021. Cette hausse des arrivées a accentué la pression sur le réseau d'accueil de Fedasil. Dans le même temps, Fedasil observe que les départs des centres d'accueil restent inférieurs aux arrivées en raison de la prolongation de la durée des procédures d'asile et de séjour »*⁴. Par conséquent, beaucoup de demandeurs d'asile déambulent dans l'espace public de la Ville de Bruxelles où débrouille, errance et abri de fortune dessinent un monde à la marge au quartier Nord dans l'attente de la reconnaissance du droit de séjour

⁴ https://www.fedasil.be/sites/default/files/content/download/files/jaarverslag_2022_fr_low_res.pdf

- L'enclavement des sites de logements sociaux (Quai du Chantier, Boulevard Dixmude, Senne) compte tenu de frontières naturelles étanches (tunnels, canal, artères commerciales) ou d'un usage différencié de l'espace public dans le quartier. La place Sainte-Catherine qui concentre l'Horeca se caractérise par une occupation de l'espace public touristique ponctuelle. Cette population est peu en contact avec les habitants résidant en deçà du square des Blindés. Idem pour la Rue Antoine Dansaert, le Boulevard du midi concentrant le commerce de détail et le prêt-à-porter.
- Primo-propriétaires et nouveaux habitants résidant à proximité du centre-ville : Sainte-Catherine, Dansaert, Rue de Chartreux (classes moyennes éduquées). Ces ménages sont peu en contact avec les habitants du quartier
- Décrochage scolaire : problématique des jeunes évoluant dans des ménages séparés, enfants submergés de travail scolaire ne disposant pas d'un espace de travail à la maison, santé mentale détériorée après les deux périodes de confinement, fermeture des lieux culturels et sportifs, difficile adaptation aux technologies numériques (y compris les adolescents).
- Forte demande d'aide scolaire néerlandophone (jusqu'à 50% de l'effectif global d'une association).
- Déviances sociales : vols commis à proximité des logements sociaux, dans les locaux associatifs situés à la place du Béguinage, trafic de drogues, point de deal (Marolles), frictions avec la police.
- Nécessité de recourir à des services d'interprétariat social pour une meilleure prise en charge des publics primo-arrivants mais également lors des séances de soutien parental
- Littératie : accompagnement social des primo-arrivants dans les démarches administratives, dossiers de régularisation, charge administrative exercée par le CPAS sur les primo-arrivants, pression des politiques proactives (demande d'attestation, motivation des apprenants, augmentation de charge de travail dans les associations)
- Certains responsables associatifs remarquent une différence de régularité et de motivation entre les groupes Fle et Alpha. Les groupes Fle seraient plus motivés et plus réguliers
- Jeunesse : manque d'esprit critique, climat délétère entre groupes de jeunes (manque de respect, propos racistes banalisés, manque de distance à l'égard des supports et médias numériques)
- Nouveaux publics : sans papier abandonnés à leur précarité (mouvement de grève organisé à l'église du Béguinage), augmentation des publics originaires de l'Afrique centrale (Guinée), problème des sans-abris dormant à la Croix rouge.
- Besoin d'infrastructures et location de locaux relativement dispendieux dans le centre-ville. Les quartiers Senne, Dixmude-Béguinage sont particulièrement dispendieux
- Adhésion des publics à des fausses croyances et/ou à des théories du complot
- Fermeture des lieux culturels et caractère nécessaire des activités présentiels

- Besoin d'activités de loisirs et récréatives dans certains quartiers
- Cas de santé mentale qui ont augmenté avec la pandémie (notamment dans le public primo-arrivant).

5-4 Problèmes qui mériteraient d'être abordés via une approche intersectorielle

Les visites de terrain et reportages associatifs laissent entrevoir certaines problématiques qui gagneraient à être abordées via une approche intersectorielle :

a) Besoin d'accompagner les difficultés scolaires de certains jeunes par un appui individuel multidisciplinaire (psychologue, logopède, sophrologue, troubles « dys- »...). Les opérateurs de projets sont souvent confrontés à des difficultés nécessitant un travail spécialisé avec un professionnel. Une collaboration accrue entre l'aide à la Jeunesse, les centres PMS, les écoles et le secteur associatif pourrait apporter une réponse adaptée à ces familles.

b) Meilleure transition du public Alpha/Fle vers le champ de l'insertion socioprofessionnelle. Nombreux responsables associatifs voient leurs apprenants répéter des modules de formation dans leurs locaux parce qu'ils n'ont pu bénéficier d'une orientation effective, n'ont pu transiter vers la formation qualifiante. Le confort qu'offre une situation où l'apprenant se replie sur la communauté de pairs entraîne des trajectoires de formation en boucle (jusqu'à 10 ans de présence dans l'association pour certains apprenants). Des rencontres entre professionnels des secteurs Cohésion sociale et Insertion socioprofessionnelle auraient du sens à l'endroit notamment d'une institutionnalisation des mesures de transition vers le qualifiant en matière d'alphabétisation.

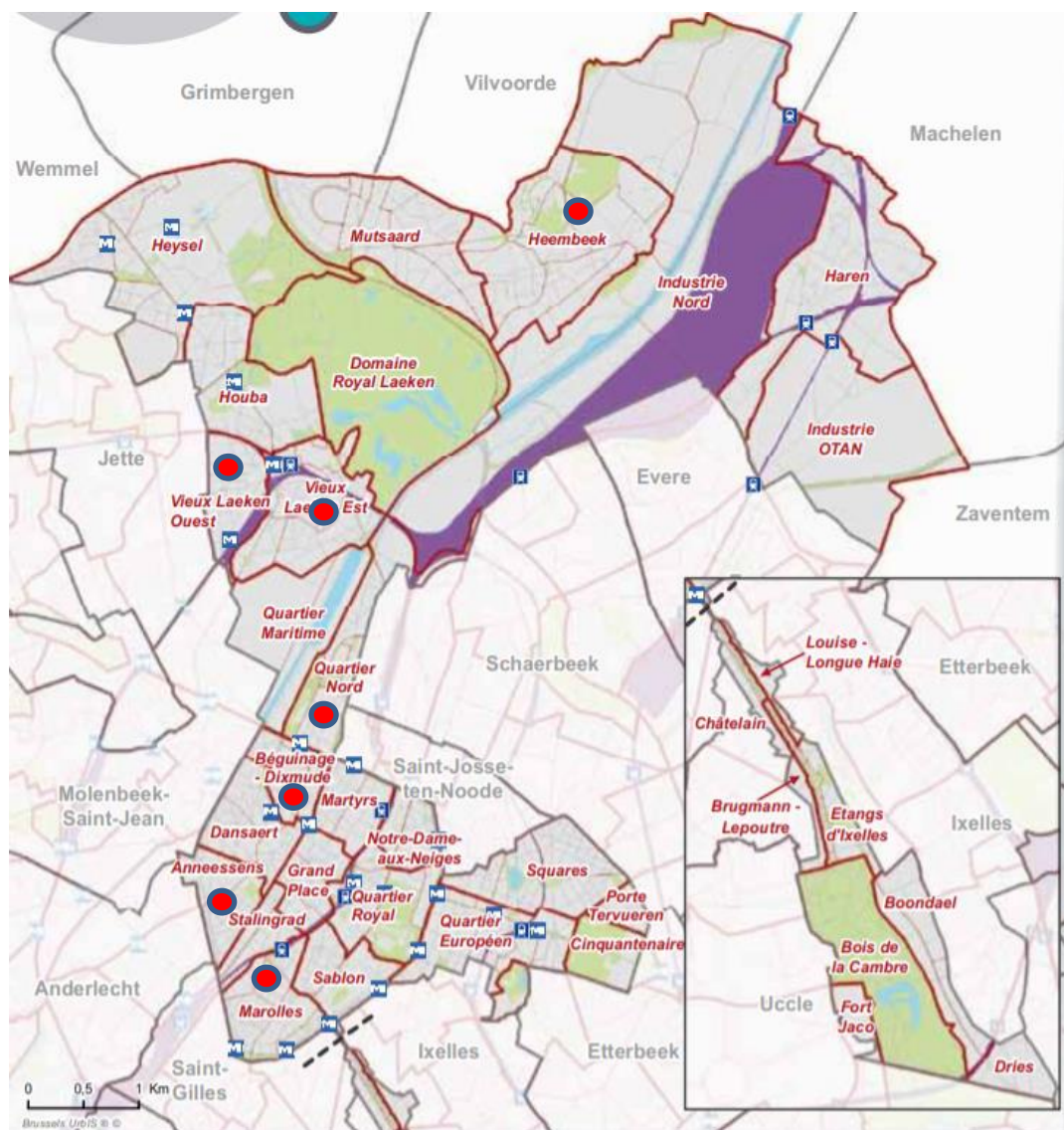
c) Le recours au bénévolat se présente comme la seule alternative offerte à de nombreux opérateurs de projets manquant de personnel et de moyens financiers. Tant pour ceux qui desservent du soutien scolaire, du vivre ensemble que de l'alphabétisation. Nombreux responsables associatifs bricolent quotidiennement pour recruter des bénévoles qualifiés à défaut de pouvoir s'appuyer sur du personnel stable, doivent concilier des horaires de travail, intégrer cette force mobile dans le projet pédagogique de l'association ou veiller à ce que cette ressource humaine assez précaire ne dépasse pas le plafond annuel de défraiement (1.626,77 euros). Beaucoup de responsables associatifs sont en attente d'un rehaussement significatif du forfait annuel bénévole tandis que le « contrat associatif », écarté du dispositif de Cohésion sociale en 2021, n'offrait déjà que de maigres possibilités (recrutement de bénévoles pensionnés ou actifs sur le marché du travail). La Cocof n'étant pas compétente en cette matière, des rencontres intersectorielles auraient du sens en vue notamment de rehausser le forfait annuel bénévole, ce qui contribuerait à stabiliser cette force de travail dans le secteur.

d) Les associations desservant du soutien scolaire sont de plus en plus confrontées à des jeunes primo-arrivants privés de classe DASPA dans l'enseignement ordinaire, noyés dans des difficultés d'apprentissage et de compréhension de la langue. Si ces jeunes font preuve d'une indéniable force de volonté devant leur parcours scolaire, leur prise en charge nécessite des méthodes et approches spécifiques manquant cruellement dans le secteur. Un partenariat

intersectoriel dans ce domaine serait le bienvenu, notamment à l'endroit de la mise sur pied d'une formation qualifiante permettant aux encadrants d'assurer un suivi effectif du primo-arrivant intégré bon gré, mal gré, dans l'enseignement ordinaire.

e) Les mesures de proactivité contraignent les opérateurs Alpha/Fle à accueillir des primo-arrivants justiciables d'une trajectoire d'insertion contractualisée par les C.P.A.S. Une exigence de 20 heures de formation hebdomadaire est exigée de l'apprenant, ce qui précipite la chasse aux heures de cours, il n'est pas rare que l'apprenant s'inscrive dans deux ou trois associations pour arriver au quota d'heures requis. Cette logique d'activation installe les responsables associatifs dans un climat de contrôle, les forçant à délivrer des attestations, à gérer la pression psychologique exercée sur des apprenants tétanisés à l'idée d'être coupés de leur revenu d'intégration. Les valeurs d'émancipation étant au centre du décret de Cohésion sociale, des rencontres intersectorielles entre acteurs des politiques d'activation et opérateurs Alpha permettraient d'établir un diagnostic précis de cette situation, de réduire les tensions conséquentes de la percussio n de ces deux politiques publiques dans l'association.

5-5 Distribution géographique de l'offre associative en 2023



Avec ces 32,6 km², la Ville de Bruxelles est la plus vaste commune de la capitale (20% de surface globale de la RBC). D'après le découpage du monitoring des quartiers, ce territoire abrite 36 quartiers recouvrant 107 secteurs statistiques.

32 projets sont actuellement reconnus et financés par la Cocof dans le cadre du contrat communal de Cohésion sociale. Ces opérateurs desservent leurs actions dans sept quartiers prioritaires : Marolles, Anneessens, Béguinage-Dixmude, Quartier Nord, Vieux Laeken Est, Vieux Laeken Ouest et Neder-Over-Heembeek (pastilles rouges).

5-6 Tableau récapitulatif de l'offre en Cohésion sociale (contrat communal)⁵

QUARTIER	NOMBRE OPERATEUR	ACTION P1	ACTION P2	ACTION P4	Vol. Action/ Quartier	BUDGET GLOBAL 2023
DIXMUDE-BEGUINAGE	4	3	2	0	5	151.371,31
LAOKEN	7	5	3	1	9	266.463,57
MAROLLES	6	5	2	1	8	228.404,19
NOH	2	2	0	0	2	77.031,37
NORD	5	5	3	0	8	255.000,45
SENNE	8	6	4	2	12	223.357,13
TOTAUX	32	26	14	4	44	1.201.628,02 ⁶

Avec 26 actions développées, le soutien scolaire couvre plus de 59% de l'offre communal en Cohésion sociale. Cette offre se distribue de manière relativement équilibrée dans les zones communales prioritaires (5 à 6 actions) à l'exception des quartiers Dixmude-Béguinage et Noh moins desservis (2 actions).

Avec 14 actions développées, l'Alpha/Fle couvre 32 % de l'offre communal en Cohésion sociale. L'offre d'alphabétisation est relativement équilibrée dans les zones prioritaires à l'exception du quartier Heembeek ne disposant pas encore d'un opérateur Alpha reconnu.

Avec 4 actions développées, les projets de vivre ensemble sont moins présents dans le contrat communal. L'intégration tardive de cet axe dans le dispositif (2016) explique la moindre présence de ces activités développées jusqu'à récemment de manière transversale par les membres-opérateurs du contrat communal.

Le budget communal est ventilé assez équitablement sur l'ensemble des opérateurs de projets de cohésion sociale si l'on tient compte du volume d'actions reconnues par quartier. Le quartier Nord bénéficie d'un budget légèrement supérieur à ceux des autres quartiers prioritaires. Ce différentiel s'explique par la présence d'un projet développant une série d'actions dans les écoles de la Ville de Bruxelles, activités réparties diversement sur le territoire communal.

⁵ Bruxelles Enseignement et Jeunesse à Bruxelles ont été intégrés dans le quartier Nord

⁶ Budget global ne reprenant pas le montant alloué à la Coordination locale

Au regard du diagnostic local des besoins communaux réalisé en 2021, la distribution géographique de l'offre associative dans la commune reflète relativement bien les besoins du terrain. L'axe Pentagone Ouest-Nord-Laeken cumule toutes les difficultés. L'ensemble des opérateurs reconnus actuellement en Cohésion sociale sont actifs dans ces périmètres d'intervention. Si la dynamique d'ensemble recouvre un état réel des besoins communaux, certains quartiers pas encore reconnus ou reconnus en partie mériteraient d'être renforcés. C'est le cas des quartiers Houba, Heysel, Haren pas encore intégrés dans le dispositif de Cohésion sociale, dont la concentration des difficultés appelle une extension de l'offre (soutien scolaire et de vivre ensemble).

- Les quartiers Heembeek, Cité Modèle, Dixmude-Béguinage gagneraient à voir une extension de l'offre scolaire de même qu'un développement des projets de vivre ensemble au regard notamment du climat de défiance entre jeunes du quartier, de méfiance entre habitants et de la particulière réclusion des populations désœuvrées dans des sites de logement sociaux (Versailles, Coin des cerises, Cité Modèle) environnant des lotissements pavillonnaires relativement chics et huppés.

- Les actions de soutien scolaire gagneraient à être soutenues financièrement dans les quartiers Senne et Laeken à l'endroit notamment d'un axe orienté plus spécifiquement sur le soutien scolaire primo-arrivant⁷ et d'activités de loisirs destinées aux plus petits.

- L'alphabétisation et le renforcement de la littératie gagneraient à être renforcés dans les quartiers abritant ou voyant circuler régulièrement des primo-arrivants, particulièrement les quartiers Anneessens, Nord et Laeken se présentant comme des zones de transit pour ces populations.

- Le déficit de la langue française des jeunes et adultes (problématique systémique dans les rapportages) nécessite des actions de remédiation et d'apprentissage de la langue reliées si possible à une pédagogie du système scolaire.

- L'axe Yser-Chaussée d'Anvers actuellement peu desservi en projets associatifs, abritant deux sites de logements sociaux, manque indéniablement d'actions ciblant la jeunesse et les seniors.

- Les quartiers confrontés récemment à des mouvements de gentrification gagneraient à voir se développer des projets de reliance sociale, un réinvestissement de l'espace public (fêtes de quartier, brocantes, balades guidées). Particulièrement dans les Marolles et à Anneessens où les remontrances à l'endroit du clivage territorial entre population locale et ménages instruits fraîchement arrivés sont nombreuses.

- Les quartiers Martyrs, Congrès pas encore intégrés dans le contrat communal gagneraient à voir développer des actions intergénérationnelles et de soutien scolaire à proximité des logements sociaux (site Marais-Ommegang).

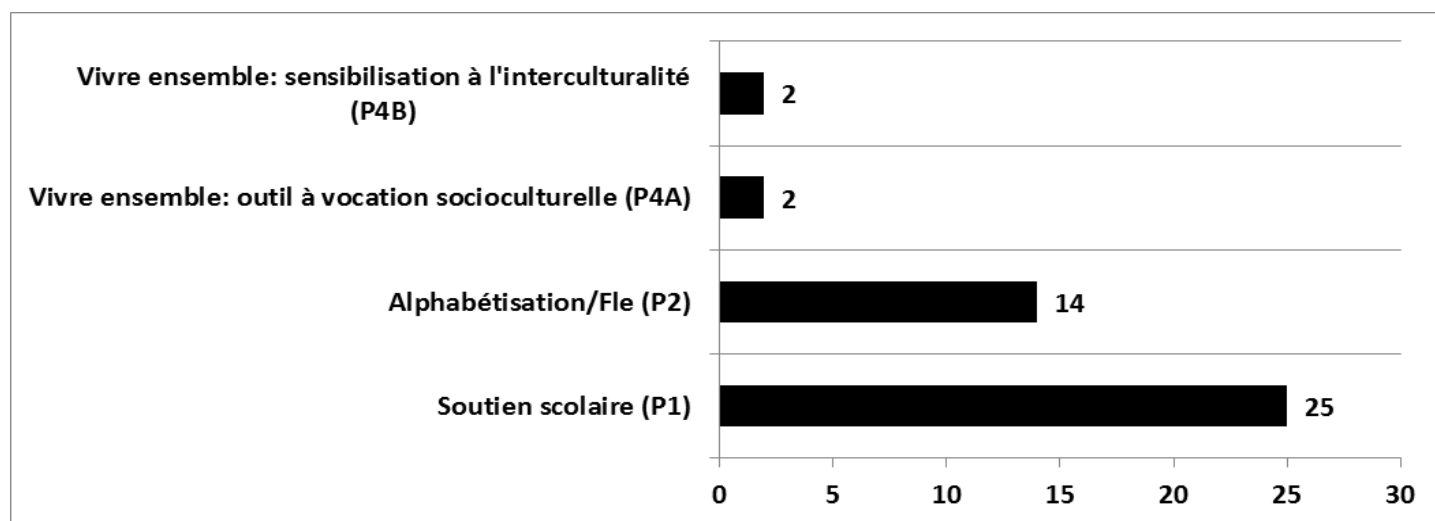
⁷ Une seule action de soutien scolaire primo-arrivant est aujourd'hui financée en Cohésion sociale (Laeken).

6- ETAT DES LIEUX DES ACTIONS ASSOCIATIVES COMMUNALES (CS)

6-1 Remarque préliminaire

La Circulaire ministérielle relative aux procédures d'évaluation de la politique de Cohésion sociale 2016-2020 (prolongée jusqu'en 2023) institue les modalités « d'évaluation minimale » en matière de Cohésion sociale. Pour l'année 2023, les associations et la Coordination locale étaient tenues de rendre un rapport d'activité non exhaustif.

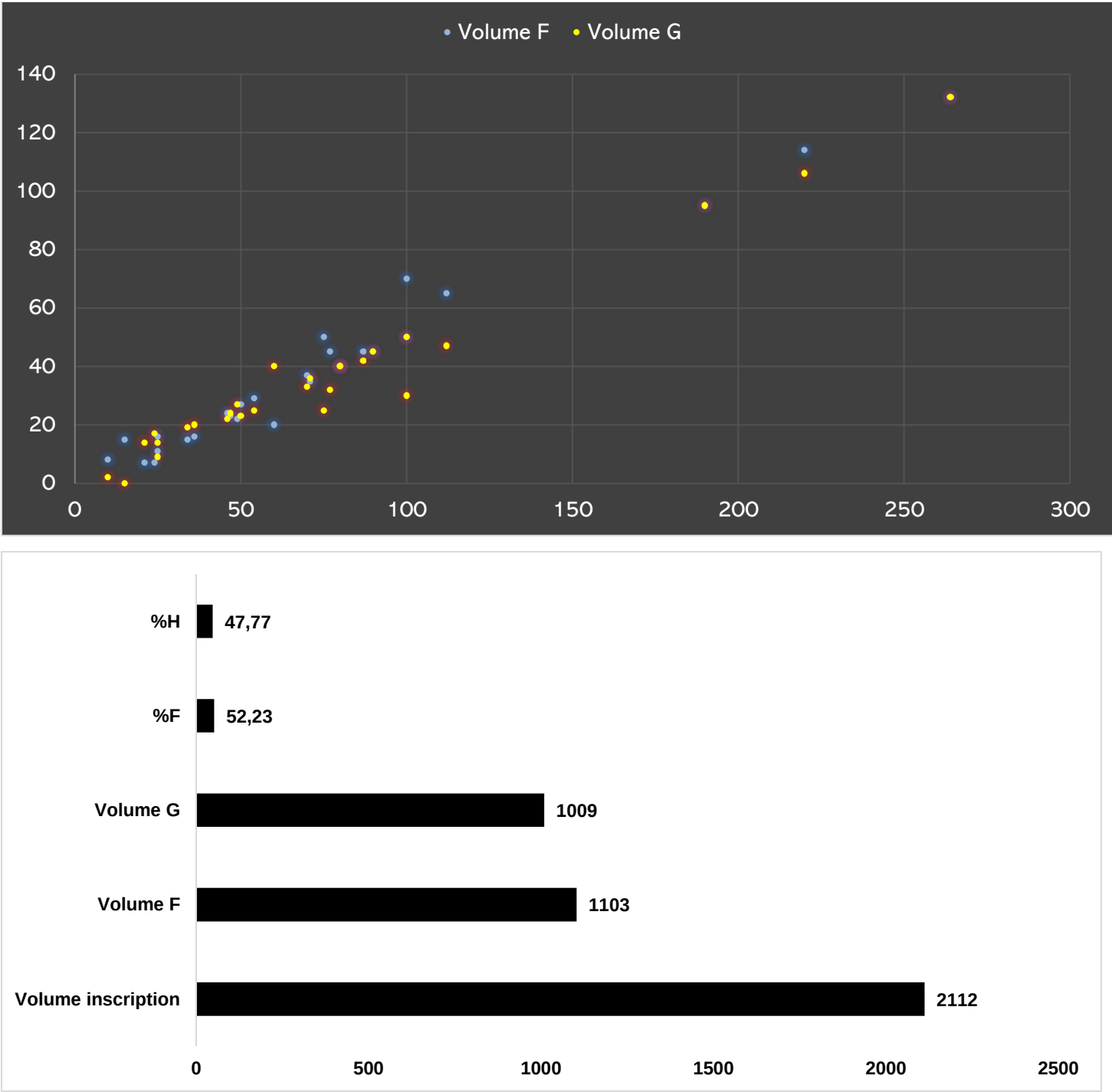
6-2 Caractéristiques de l'offre associative (Contrat communal)



En 2023, les 32 projets intégrés dans le contrat communal desservaient 43 actions prioritaires. 25 actions de soutien scolaire (58% des actions globales), 14 actions Alpha/Fle (32% des actions globales), 2 actions de vivre ensemble (outil à vocation socioculturelle) et 2 actions de vivre ensemble (sensibilisation à l'interculturalité).

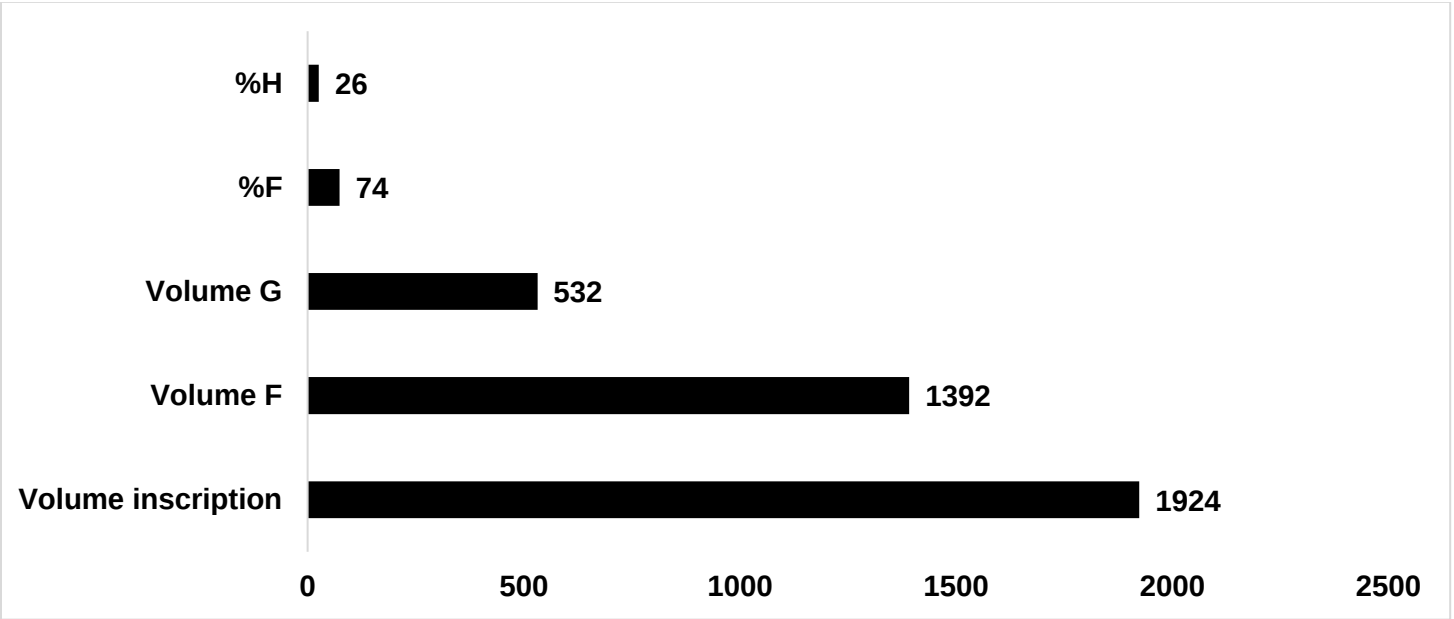
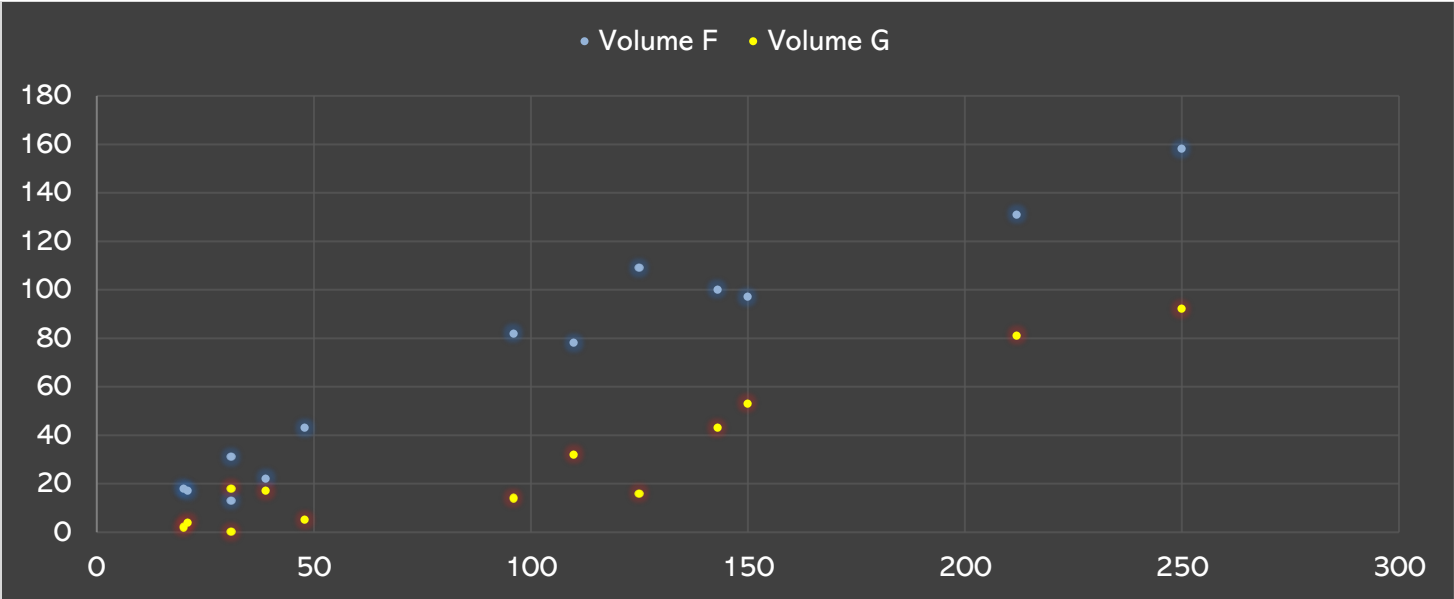
6-3 Volume public accueilli par genre et par axe prioritaire

Projets P1 (25 opérateurs/28 actions mises en œuvre en 2023)



2.112 jeunes ont fréquenté les 25 projets de soutien scolaire financés en cohésion sociale (47,77% de garçons, 52,23% de filles)

Projets P2 (14 opérateurs)⁸



1.924 adultes ont fréquenté les 13 actions d'Alpha-Fle actives sur la commune (26% d'hommes/74% de femmes). La surreprésentation de l'effectif des femmes en P2 s'explique par des actions historiquement constituées sur les bases de la non-mixité volontaire dans le secteur associatif.

Entre 2.000 et 2.500 personnes ont participé aux activités développées par les 4 projets de vivre ensemble (P4A, P4B).

⁸ Faute d'avoir réceptionné le rapport d'activité 2023, un opérateur de projet P2 n'a pas été recensé en 2023

6-4 Quelques actions mises en œuvre par les opérateurs de projets de cohésion sociale de la Ville de Bruxelles

Action	Axe prioritaire	Quartier	Description
Projet de cuisine participative "la baraque aux délices"	P2	DIXMUDE-BEGUINAGE	Au mois de juillet, encadrants et participants à différents cours de FLE et d'alphabétisation cuisinent pour le restaurant solidaire « La Cassonade » situé à Molenbeek. Avec l'aide « d'Action Vivre Ensemble », l'équipe de cuisiniers prépare des repas pour le centre de jour pour sans-abris HOB0. Ces ateliers permettent de valoriser les compétences culinaires des participants, la pratique de la langue française et génèrent du lien social
Projet "Entre nos mots"	P2	DIXMUDE-BEGUINAGE	En partenariat avec la compagnie « Le brame de la Biche », le projet « Entre nos mots » engage les apprenants d'un groupe Alpha 3 dans une aventure de découverte des mots, de livres au détour d'une expérience personnelle de l'oralité. Représenté à « La maison du Poème », cette expérience permet aux participants d'affirmer leur identité et leur pensée
Projet de lutte contre les préjugés et les stéréotypes	P1	DIXMUDE-BEGUINAGE	Projet de lutte contre les préjugés et les stéréotypes via des ateliers de lecture. Les jeunes examinent le contenu de l'album jeunesse « 7 milliards de visage » avant de créer « l'arbre de la diversité » où les différences esquissées côtoient ce qui se partage en commun
Projet journalisme citoyen	P1	DIXMUDE-BEGUINAGE	Projet développant des compétences en expression et en communication tout en permettant aux jeunes d'exprimer des thématiques liées à leur vie quotidienne.
Atelier de boxe	P1	DIXMUDE-BEGUINAGE	Atelier rassemblant un groupe de 10 garçons passionnés, leur offrant une occasion de développer leurs compétences en boxe tout en promouvant les valeurs constructives de cette discipline : confiance en soi, travail en équipe (partenariat avec Chicago Back)
Ateliers créatifs	P1	LAEKEN	Atelier graffiti, confection, peinture. Ces activités renforcent l'estime de soi par la production d'œuvres artistiques stimulant l'expression de soi, ce qui renforce l'habileté des jeunes
Atelier lecture	P2	LAEKEN	Travail générique sur le livre : classement de livres, choix d'un livre à lire, choix d'une méthode de lecture, lecture individuelle et collective, initiation à la littérature via la collection de livres « La Traversée » (Édition Weyrich) et des albums illustrés pouvant plaire aux adultes
Atelier Vivre ensemble dans mon école et mon quartier	P1	LAEKEN	Table de discussion mensuelle (en présence de treize familles). Les thématiques choisies rencontrent les besoins du public primo-arrivant : usage excessif d'internet, harcèlement à l'école, communication bienveillante, troubles d'apprentissage. La séance débute avec une sélection d'images pertinentes avant d'inciter les participants à prendre la parole. C'est aussi l'occasion de partager ressentis et difficultés
Atelier radiophonique « Graphoui »	P2	LAEKEN	Atelier permettant au public alpha/Fle de découvrir un studio de radiophonie (asbl Graphoui). Les apprenants sont invités à écouter des enregistrements afin de les comprendre et les commenter. Suivent des enregistrements vocaux écoutés par les membres du groupe. Objectif : porter un regard bienveillant sur l'intonation, la voix, le débit. L'animatrice travaille le français à travers la production personnelle de l'apprenant qui peut se présenter, parler de son pays et de son enfance. Elle propose également de travailler sur des mots qui ont une résonance particulière chez les apprenants (quel est votre mot préféré en français ? Pourquoi ? Quels sont les sons qui vous posent des difficultés au moment de parler français ?).
Le magazine des jeunes	P1	LAEKEN	Les jeunes se penchent sur l'actualité des sciences, des technologies et phénomènes de société. Les sujets sont amenés par les jeunes et encadrés par une équipe expérimentée. Le tout s'achève sur des publications mensuelles.

Ateliers Bande Dessinée	P1	LAOKEN	En partenariat avec la bibliothèque de Laeken, l'atelier permet aux jeunes de découvrir la B.D., d'approfondir leurs connaissances, de partager leurs opinions sur des œuvres spécifiques, de réaliser des bandes dessinées et d'en découvrir les techniques de base.
Be Central FOUNDATION	P1	LAOKEN	Stage de codage et de théâtre d'improvisation organisé dans une école située à Schaerbeek. Cinq demi-journées de codage (sur ordinateur et avec des minirobots), quatre demi-journées de théâtre d'improvisation et un atelier d'initiation à l'usage sécurisé d'internet
Bruxelles dans tous les sens	P1	LAOKEN	Projet visant à faire découvrir le patrimoine bruxellois aux enfants de Laeken via des visites ludiques intégrant une activité créative. Les enfants s'approprient la ville au travers une expérience artistique, y plantent leurs racines, affinent leur regard, enrichissent leur vocabulaire, leur connaissance du patrimoine bruxellois. Le projet a une prédilection pour les arts plastiques et la photo. Il permet également de rencontrer les passants via des échanges ludiques et spontanés
Lire pour faire lire	P2	LAOKEN	Lecture déclamée par un groupe d'apprenantes (P2) dans les classes maternelles
Atelier bibliothèque intégré au soutien scolaire	P1	MAROLLES	Proposée aux 1ère et 2ème primaires à la bibliothèque Bruegel, cette activité permet d'améliorer la compréhension écrite, d'enrichir le vocabulaire et l'expression orale. Une fois par mois, les enfants ont rendez-vous à la bibliothèque du quartier pour s'immerger dans l'univers du livre et de l'album jeunesse. L'activité commence par une lecture collective où ils découvrent un auteur, une histoire, un univers. S'ensuit une discussion et une activité manuelle : bricolage, coloriage, création d'histoires collectives
Atelier philo	P1	MAROLLES	L'atelier philo permet un recentrage sur soi-même, sur le vécu et sur les autres. La dimension émotionnelle s'exprime à travers la relation bienveillante à l'enfant, fondamentale pour l'estime de soi, le bien-être et la résilience au cours des apprentissages. Elle lui permet de se sentir respecté dans ses besoins fondamentaux, et donc sécurisé, écouté, compris, accueilli dans sa totalité, sa singularité, d'être toujours considéré. Il acquiert ainsi les bases de la communication sans violence, de la confiance en soi, à construire des relations saines
Atelier nature	P1	MAROLLES	L'atelier Nature sensibilise les enfants au vivant sous toutes ses formes. Le jardin du CARIA a été exploité pour diverses plantations : capucines, tournesols, bourraches. Une chasse aux trésors naturels est organisée dans le jardin communautaire Akarova, les enfants ont également participé au désherbage et aux plantations
Marolles Ma Divercité	P1-P2-P4	MAROLLES	Le festival Marolles Ma diverCité est un projet qui rassemble plusieurs associations impliquées dans la vie du quartier des Marolles. Cet événement grand public s'est déroulé en mars 2023 autour de 2 dates symboliques : la Journée internationale de la Femme et la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. 4 événements proposés à titre gratuit : « Tissons des liens dans les Marolles » (parcours artistique), « Marathonaise » (marathon de la marche lente), « Collecte de sang » (Croix rouge de Belgique), « Repas collectif- rupture de jeune »
Atelier impro	P1	MAROLLES	Action ciblant un groupe de 10 jeunes nécessitant un suivi particulier en Fle, encadrés par une animatrice formée en Fle, une professeure de piano, des comédien·ne·s de la Ligue d'improvisation et des artistes multidisciplinaires (jeunes de Fédasil)
Atelier « BD/Discussion »	P1	MAROLLES	En partenariat avec le CIDJ et un dessinateur professionnel, atelier réalisé sur le thème « Les jeunes et la Police ». Fruit de 12 ateliers de discussions (impliquant 7 jeunes), une bande dessinée a été créée à partir d'un scénario original élaboré par les jeunes et mis en image par un dessinateur (Niels). L'atelier a permis aux jeunes de rencontrer des membres de la police bruxelloise Le rapport est consultable ici : https://www.cidj.be/rapport-de-colloque-jeunes-police/

Ateliers citoyens: musique en rue	P1	NOH	Les quartiers de Bruyn et Val Maria sont investis avec des instruments pour des animations musicales où habitants et jeunes MENA sont invités. L'objectif est de renforcer la convivialité dans l'espace public
Ateliers citoyens : débats joutes verbales	P1	NOH	Exercice qui consiste à défendre une position imposée à son équipe, de trouver les raisonnements pour argumenter une opinion. Le débat a pour but d'apprendre à argumenter, au niveau du fond et de la forme (formulations, tournures de phrases, ...), prendre la parole devant un public, découvrir d'autres points de vue, faire la distinction entre son opinion propre et celle qu'on est parfois amené à défendre...
Projet Médias et journalisme	P1	NOH	Le projet « Médias et Journalism » a pour objectif de susciter une attitude réflexive et critique des jeunes face aux médias. Les jeunes sont au centre du projet, lisent, analysent et produisent des contenus médiatiques. L'atelier passe en revue les médias de masse (la télévision, la radio, la presse écrite...), les réseaux sociaux, webcréations, applications mobiles, jeux vidéo ainsi que les médias émergents (objets connectés, robotique, réalité augmentée...). Un journal de la MJ est en préparation, ce dernier reprendra les actualités de la MJ, ses activités, ses programmes, présentera les dernières créations des jeunes. Un scénario de « fake news » a été proposé aux jeunes dans le but d'apprendre à vérifier la provenance d'une information. Des capsules vidéo ont été développées avec les jeunes (thèmes abordés lors des ateliers). Ces capsules ont permis aux jeunes de se familiariser avec les outils vidéo
Séjour de remédiation scolaire	P1	NORD	Séjour de remédiation de 12 jours organisé à Mariakerke durant les vacances de printemps. Le séjour résidentiel cible les adolescents de première et deuxième secondaire, prépare les jeunes aux épreuves du CE1D en alliant remédiation scolaire à activités ludiques
« Les mercredis sympas »	P1	NORD	Activités à thème permettant aux enfants d'investir d'une façon ludique leur environnement social, culturel, artistique et sportif (deux groupes). Concrètement : ateliers créatifs et découverte de différentes techniques artistiques, atelier de fabrication de marionnettes, atelier peinture, atelier d'écoute et de pratique musicale, atelier culinaire, ateliers sportifs et de coopération par le jeu, ateliers d'expression théâtrale et d'improvisation, atelier d'écriture et de bande dessinée...
Rencontre littéraire au Centre Tour à Plomb	P2	SENNE	Des groupes oral débutant et FLE ont participé à une rencontre littéraire avec Fatiha Saïdi présentant son livre « Dans la peau d'une femme mendicante ». Ce livre ouvre les yeux sur le calvaire quotidien de 2000 femmes en Belgique, dévoile les mécanismes acculant ces femmes à la mendicité, la précarité en général, la manière dont ces femmes sont perçues. Le livre décrit également les systèmes de solidarité qui existent ou qu'il faudrait encore inventer...
Visite et découverte du quartier sous forme de jeux de piste	P2	SENNE	Circuit créé au niveau du quartier avec divers points à retrouver via une série de questions (trouver la ou les bonne(s) réponse(s) parmi les propositions). Les apprenants partent par groupes de trois (au moins deux apprenants d'origine différente pour les contraindre à parler français) et essayent de boucler le parcours en répondant aux questions reprises sur des bandes de papier. Cette activité a permis aux participants de réviser et renforcer le vocabulaire lié au déplacement et l'orientation et de mieux connaître le quartier et son histoire
Projet technocréatif	P1	SENNE	Combinaison d'activités d'apprentissage informatique, électronique, robotique, multimédia, artistique, visant les usages créatifs des technologies. Les activités sont conçues pour développer cinq compétences clés pour les enfants : la pensée critique, la collaboration, la créativité, la résolution de problèmes et la pensée informatique
Atelier conception et impression 3D à l'ULB	P1	SENNE	Activité initiant les jeunes à la conception et l'impression 3D en partenariat avec la Scientothèque. Les jeunes ont été initiés au logiciel TinkerCad avant de réaliser la maquette d'une fusée en 3D imprimée via une imprimante 3D. Les participants ont eu l'occasion de visiter un FabLab (Laboratoire de Fabrication) situé

			dans le bâtiment Expérimentarium de Physique de l'ULB, de découvrir et manipuler différents outils installés sur place
Atelier IA-Initiation (Intelligence artificielle) à l'ULB en partenariat avec la Scientothèque	P1	SENNE	Activité permettant de sonder la représentation que se font les participants de l'IA et de générer un questionnement pour tenter d'en établir une définition. 12 jeunes ont pu découvrir lors de cet atelier des inventions qui ont marqué l'histoire de l'IA avec un jeu de cartes reprenant la chronologie des événements
Projet « Voix d'ici, Voix d'ailleurs »	P4A	SENNE	Organisation d'ateliers de création audiovisuelle menant à la réalisation d'un documentaire collectif visant à mettre en valeur les différentes formes d'enseignement du français. Le tournage des différentes séquences a débuté en 2023 : interview, portraits, scènes intérieures. Fruit de cette expérience, le court métrage « l'art d'apprendre » sera présenté à l'Espace Magh. Il servira de support à des débats sur la question du Mieux Vivre ensemble et des différentes pédagogies possibles
Cours de français pour un public relevant de la consigne Article 23	P2	SENNE	Cours de français destiné aux personnes fréquentant la Consigne article 23 (centre d'accueil de jour pour personnes sans-abris)
Projet parentalité	P1	SENNE	Série d'ateliers destinés aux parents : « café parents » autour de thèmes spécifiques, informatique : fonctionnement d'outil indispensable tel que « smartschool », ateliers de maîtrise de la langue française permettant d'assister aux réunions des parents
Initiation à l'art et à ses différents langages	P1	SENNE	En collaboration avec l'artiste Bruno Vranken, les jeunes découvrent les langages de la sculpture, de la peinture et de la photographie, utilisent ces formes artistiques pour communiquer leurs émotions et leurs idées
Atelier théâtre : « Vox Populi »	P4A	SENNE	Atelier théâtral ciblant un groupe de femmes de plus de 40 ans (collectif « Femmes en couleur »), sans activité professionnelle via un travail d'écriture, de prise de parole et de mise en récit. Le projet a ponctué sur la présentation publique de la pièce « Vox Populi » au Centre Culturel des Riches claires

6-5 Besoins identifiés par les opérateurs de projets de cohésion sociale

Absence d'interlocuteurs permettant de débloquent des situations problématiques vécues par les parents	1	Accès aux droits et littératie (9 énoncés)
Habitants confrontés à une multitude d'acteurs éparpillés sur le plan géographique pour faire face à leurs demandes (mutuelle, service d'aide au logement, commune, CPAS...),	1	
Perte de lien, d'espace de relation et de confrontation, accueil déshumanisant dans les services publics	1	
Problématique de l'accès au logement: insalubrité, loyer trop cher, surpeuplement, marchands de sommeil, manque de place	4	
Problèmes administratifs liés à l'exil ou à la précarité du séjour	2	
Espace pour pouvoir se poser, s'exprimer, besoin des personnes avec qui recréer du lien, des liens de confiance, de se sentir accompagnés et soutenus	1	Anomie et normes sociales déficitaires (8 énoncés)
Besoin d'acquérir les aptitudes socio-relationnelles nécessaires à la socialisation	1	
Lutter contre la sédentarité, le surpoids, besoin de collations équilibrées	2	
Besoin d'un soutien méthodologique face à plusieurs difficultés: manque de concentration, gestion du stress, sens des priorités, organisation de travail, méthodes de travail (résumé, reformulation), recherche information	1	
Problèmes familiaux : violences conjugales, familles séparées de leurs enfants, familles monoparentales...	1	
Besoin d'une aide ciblant les jeunes noyés par la matière à la limite du décrochage scolaire	2	Décrochage scolaire (15 énoncés)
Besoin de donner un sens à la scolarité, de retrouver le goût d'apprendre	1	
Besoin de travailler les compétences de base et d'acquérir une méthode de travail	1	
Retard scolaire de plus d'un an	1	
Besoin d'un suivi scolaire multidimensionnel : maîtrise de la langue française, bagage scolaire des parents insuffisant, espace de travail non adapté, horaires de travail des parents non adaptés, sens donné à la matière, absence de méthodologie...	3	
Besoin d'un environnement de travail calme et d'un soutien personnalisé	2	
Besoin de soutenir les parents dans le suivi scolaire des enfants (maîtrise de la langue, codes scolaires...)	1	
Besoin d'un accompagnant pour des jeunes présentant de grandes lacunes scolaires	2	
Besoin de combler les lacunes en lecture et difficultés en mathématique	1	
Besoin de renforcer les capacités de raisonnement et d'abstraction de certains jeunes	1	
Besoin de renforcer la culture générale des jeunes	1	
Lutter contre l'addiction aux écrans et l'influence politique de la télévision	1	
Besoin de valoriser au niveau de la commune les activités et projets initiés par les jeunes de l'EDD secondaire	1	Éducation aux médias (1 énoncé)
Besoin de rythmes d'apprentissage flexibles, non intensifs afin de contourner les difficultés de vie : travail, santé, précarité, situation familiale compliquée	1	Empowerment et visibilité sociale (1 énoncé)
Besoin de travailler en sous-groupe pour surmonter l'hétérogénéité des niveaux d'apprentissage au sein des groupes	1	
Besoin d'accéder à du matériel informatique et un lieu de socialisation	1	Flexibilité de l'offre de cours (2 énoncés)
		Fracture numérique (2 énoncés)

Besoin de renforcer les compétences numériques des jeunes	1	Inclusion sociale par des activités (10 énoncés)
Besoin de renforcer les aptitudes physiques des publics par la pratique physique, besoin d'activités sportives	2	
Besoin de renforcer les activités intergénérationnelles (jeunes-seniors)	1	
Besoin de participer à des activités extrascolaires plus larges : artistiques, rencontres d'autres publics	1	
Besoin de sortir du cadre familial afin de s'ouvrir au monde culturel	1	
Besoin d'activités ludiques offertes aux enfants dont les mamans suivent des cours d'apprentissage du français (activités conjointes)	1	
Besoin d'activités pour les publics seniors en provenance des pays de l'Est (sentiment d'isolement social)	1	
Besoin de rencontrer d'autres personnes, de découvrir de nouveaux horizons	2	
Besoin d'activités ludiques même si elles sont moins exprimées par les publics (sorties, projections de films, jeux pédagogiques...).	1	
Acquisition d'un bâtiment dédié pour offrir aux jeunes un espace approprié	1	Infrastructure et locaux (1 énoncé)
Besoin de combler les lacunes linguistiques des parents se sentant en décalage avec des enfants maîtrisant correctement la langue française (honte, conflit...)	3	Maîtrise de la langue (16 énoncés)
Besoins d'acquérir une meilleure maîtrise du français, une meilleure connaissance de la ville (visites de la ville) pour gagner en autonomie	1	
Renforcement des compétences linguistiques du public adolescent	1	
Difficulté de communication due à la barrière de la langue	1	
Maîtrise de la langue française et de l'orthographe	2	
Besoin d'un apprentissage rapide de la langue française afin de répondre aux apprenants désireux de s'insérer professionnellement, trouver un travail	3	
Besoin de dépasser la barrière linguistique pour communiquer aisément avec les écoles	1	
Besoin d'une maîtrise minimale de la pratique du français afin d'être autonome dans les situations de vie quotidienne (école des enfants, soins médicaux, démarches administratives, commerces...)	3	
Nécessité de trouver un emploi définitif ou temporaire et pour cela, améliorer le niveau de langue française au préalable	1	
Besoin de médiation culturelle en vue de réduire les tensions communautaires entre minorités ethniques, l'instrumentalisation politique de ces tensions	1	Nationalisme et repli sur soi (1 énoncé)
Besoin de surmonter les difficultés de compréhension des codes scolaires (parents)	1	Pédagogie du système scolaire (3 énoncés)
Besoin de renforcer la connaissance du système scolaire	1	
Besoin de connaître le système scolaire, ses débouchés pour aider les enfants à faire les bons choix	1	
Besoin d'accompagner l'intégration du primo-arrivant dans le nouveau contexte de vie, conforter l'apprentissage des codes nationaux, gérer le choc émotionnel.	1	Primo-arrivants (9 énoncés)
Primo-arrivant : besoin d'encadrer la scolarité des enfants et de pouvoir interagir avec les établissements scolaires	1	
Besoin d'un travail spécifique porté par des intervenants qualifiés pour suivre le public FLE	1	
Besoin d'un aide ciblant plus spécifiquement les primo-arrivants (lacunes en français, adaptation à leur nouveau mode de vie...)	1	

Besoin de reconnaître les compétences acquises par le public primo-arrivant (estime de soi)	1	
Besoin d'une formation permettant aux primo-arrivants de mieux comprendre leur environnement	1	
Besoin de renforcer les compétences pratiques et opérationnelles : gagner en autonomie lors de consultations médicales, aider les enfants dans leurs études, améliorer la mobilité, comprendre et répondre à des documents administratifs	1	
Besoin d'un animateur Fle pour enfants primo-arrivants	1	
Besoin d'accompagner les publics sans-papier, non régularisés (logement, procédures, compréhension...)	1	
Besoin de pérenniser les emplois existants et de recruter des bénévoles supplémentaires	1	Ressources humaines et financières
Parents : besoin d'être reconnu et valorisé par les écoles (participation à la vie de l'école, projets et activités communes, création de comités de parents...)	1	Soutien parental (12 énoncés)
Besoin d'accompagner les familles monoparentales	1	
Besoin de logopédie, de soutenir les parents dans l'acceptation des troubles d'apprentissage touchant leurs enfants (enseignement spécialisé)	1	
Besoin de soutenir les parents dans leurs inquiétudes sur l'usage et les effets des réseaux sociaux	1	
Parents : volonté de s'outiller pour accompagner les enfants dans leur scolarité (déchiffrer le journal de classe, préparer une réunion avec le corps enseignant, compléter un document d'autorisation, de sortie)	2	
Parents: besoin de dialoguer avec son enfant sur des sujets complexes (ex : écrans, sorties, alimentation)	1	
Parents: besoin d'échanger avec d'autres parents (expériences partagées)	1	
Parents: besoin de participer à des activités en famille et découvrir ses enfants autrement	1	
Parents: besoin d'être accompagné vers les services adéquats (PMS, aide sociale, thérapeute...)	1	
Accompagnement des familles les plus précaires dans l'encadrement scolaire des enfants	1	
Besoin d'une offre de formations destinées aux parents	1	
Besoin d'affection et d'attention (parents décédés ou psychorigides)	1	Soutien psychologique et santé mentale (5 énoncés)
Besoin d'accompagner les jeunes présentant des troubles dys- ou une forme d'autisme	1	
Besoin de soutenir le public présentant une fragilité psychologique et/ou problème de santé lié aux trajectoires d'exil	1	
Besoin de supports psychologiques pour aider les enfants à exprimer leurs émotions et à les gérer	1	
Accompagnement des publics ayant une santé mentale fragile : anxiété, stress, isolement, burn-out	1	
Besoin de cours d'apprentissage ciblant les publics Roma (ne disposant ni de la langue, ni du CEB)	1	Travail avec un public spécifique (3 énoncés)
Soutien du public aidant-proche: isolement, souffrance émotionnelle, manque de temps pour soi, sentiment de culpabilité	1	
Inclusion des LGBTQIA+ (rejet extérieur, intrafamilial)	1	

6-6 Enjeux importants pour les opérateurs de projets de cohésion sociale et réponses apportées à ces enjeux

Enjeux du secteur	Réponses apportées par les opérateurs à ces enjeux	Dimension
Mise en adéquation des activités (et des encadrants) avec les objectifs spécifiques de l'arrêté du 20 juin 2019.	Travail réalisé avec les encadrants (et nouveaux encadrants), évaluation des activités et des attentes du public cible	Adaptation procédures agrément
Contraintes administratives pour faire avancer le dossier de reconnaissance auprès de l'ONE	Rencontres avec l'interlocutrice de l'ONE pour faire avancer le dossier	
Lourdeur administrative liée l'évolution juridico-institutionnelle des procédures, les récentes modifications/adaptations des arrêtés et les règles en matière de justificatifs		
Renouvellement de l'agrément en cohésion sociale : défi administratif et organisationnel, nécessité d'une documentation approfondie, impact des activités sur le terrain	Collaboration étroite avec l'administration	
Construction d'un programme quinquennal en vue de rendre l'agrément 2024-2028	Travail s'appuyant sur une évaluation rétrospective du projet (7 ans)	
Implication des jeunes manquant de motivation, concilier la convivialité avec la nécessité d'avancer dans les apprentissages	Recours à un système de parrainage par groupe (soutien scolaire)	Décrochage scolaire et motivation public
Remise en place des habitudes pédagogiques liées au programme de cours de l'association	Réduction du nombre de groupes de travail et aménagement d'un nouvel espace pour pouvoir travailler en parallèle.	
Décrochage scolaire conséquent du confinement (lecture, écriture, calcul, expression orale)	Mise en place d'un règlement expliquant le cadre et l'engagement attendu de l'apprenant, inscriptions et tests de positionnement ouverts en continu, adaptation des horaires (cours en soirée), mise en place d'une communication plus claire, suivi régulier de l'apprenant, renforcement de la motivation, e-learning et apprentissage à distance...	
Difficultés à faire accepter les activités extrascolaires du mercredi	L'atelier « impro » a particulièrement bien trouvé son public	
Problèmes de comportement	Rédaction de documents visant à réhabiliter un climat serein dans l'association (règles de base, que faire en cas d'incident (animateur) ? , Questionnaire sur le ressenti du comportement)	
Motivation et irrégularité des jeunes	Renforcement du travail individuel avec le jeune	
Mauvaise gestion du travail scolaire et manque de planification (stress, retard scolaire, résultats médiocres...)	Atelier de méthodologie encadré par une psychopédagogue expérimentée (travail sur la mémorisation, rédaction de résumés, modèles de plannings, ...)	
Lutte contre l'échec scolaire	Mise en place des activités « coups de pouce » pour les enfants en échec (aide en petit groupe ou en individuel pour certains enfants, les mercredis 1 h avant les activités)	

Adaptation de l'aide scolaire aux besoins individuels du jeune	Soutien personnalisé tenant compte de facteurs tels que le niveau de compétence, les styles d'apprentissage et les besoins spécifiques de l'enfant	
Motivation et confiance en soi		
Retard scolaire tributaire de deux périodes de confinement	Mise en place des ateliers de préparation à l'examen du CEB	
Adaptation aux besoins des jeunes : accompagnement à la carte	Mise en place d'un processus d'évaluation régulière pour cerner les besoins multiples des jeunes, ce qui impacte sur le programme d'activités	
Niveau scolaire en baisse lié à la pandémie (Covid)	Individualisation de l'aide scolaire par des séances de remédiation	
Investissement global des jeunes dans leur scolarité : sens donné aux apprentissages, mobilisation citoyenne, absentéisme des professeurs à l'école	Travail en direction de la motivation et méthode de travail, 2 jours de présence obligatoire (12-14 ans), activités d'ouverture et de sensibilisation aux outils numériques	
Décrochage scolaire et démotivation des jeunes		
Gérer les troubles d'apprentissage des enfants	Collaboration avec des logopèdes	
Participation des jeunes à la vie de la MJ	Reprise du soutien scolaire, projet de solidarité internationale (Sénégal), camp extérieur, Conseil de jeunes, référent pédagogique impliqué	Fracture numérique et aux médias
Formations en informatique pour réduire la fracture numérique au sein des groupes Alpha/Fle	Mise en place des mini-formations individuelles visant à familiariser les participants aux outils de communication en ligne et aux enjeux que ces derniers engendrent (sécurité des données, protection de la vie privée, responsabilité...)	
Digitalisation croissante des services à la collectivité (commune, CPAS, banques, mutualités, syndicats, Actiris). La permanence sociale devient un sous-traitant des services publics	Mise en place d'un atelier d'initiation de base à l'informatique	
Illectronisme: accès et pratique des outils informatiques, vérification des informations	Atelier hebdomadaire visant l'inclusion numérique du public, partenariat avec des structures ayant une expertise numérique, formation de l'équipe aux outils numériques, orientation vers les EPN...	
Isolement numérique : dépendance aux écrans, comportement de retrait du monde, apathie: « <i>tendance à construire de nouvelles réalités et à adopter des valeurs conçues à partir de contenus circulant sur les réseaux sociaux : racisme débridé, complotisme, violence, harcèlement, négation de vérités scientifiquement avérées, pornographie</i> »	Action de sensibilisation contre l'usage abusif des smartphones, moments sans téléphone à l'accueil, suivi de formations en lien avec les technologies numériques, semaine dédiée à la sensibilisation aux médias et à l'usage des réseaux sociaux	
Lutte contre l'ordonnance numérique et du digital à tout prix	Participation à la mobilisation citoyenne contre l'ordonnance numérique, mise en place d'une permanence de soutien numérique (détaché Lire et Ecrire)	
Esprit critique : débordement d'une information sans vérification des sources, fausses croyances	Travail entamé sur l'analyse de l'information, la déconstruction des fake news	

Faire évoluer positivement la qualité des goûters et collations amenés par les enfants (ne correspondant souvent pas aux recommandations de l'ONE en termes d'alimentation ou d'un mode de consommation plus durable)	Promotion des goûters plus sains via l'énoncé de recommandations lors des inscriptions et par l'exemple (distribution de goûters sains)	Hygiène de vie
Disponibilité des locaux dans le quartier Anneessens suivant le renon de bail d'une association (locaux trop chers et réservés aux commerces)	Bail prolongé de 6 ans avec une forte augmentation du loyer, mise à disposition de nouveaux locaux (CPAS de la Ville de Bruxelles et Habitat et Rénovation)	Infrastructure et locaux
Isolement de l'asbl au cinq blocs (site Rempart des Moines) : les associations et habitants ont quitté le quartier en raison du projet de rénovation	Pas de réponse adaptée	
Déménagement de l'association	Réaménagement lente des locaux en passant par un espace de transition (La Buanderie)	
Maintenir le local « parents » mis en place dans une école		
Compréhension et pratique de la langue française	Recours à la langue arabe pour faciliter la compréhension du français (animateurs)	Maîtrise de la langue
Charge supplémentaire de travail tributaire de la gestion de la liste d'attente	L'agrément en cohésion sociale permettra de renforcer l'équipe d'une recrue supplémentaire	Manque de moyens financiers et de ressources humaines
Recrutement de professeurs, encadrants compétents et stables	Offres d'emplois claires et précises circulant au sein des hautes-écoles et des universités	
Maintien et stabilité du personnel bénévole durant une année académique (instabilité des étudiants, forfait bénévole non attractif face au coût de la vie, fluctuation des effectifs en raison du plafond annuel d'indemnisation...)	Multiplication des bénévoles et mise en place d'un soutien-encadrement des bénévoles étudiants (formation, supervision, visioconférence...)	
Pérennité financière de l'association (précarité financière, angoisse du non-renouvellement des subsides...)	Gestion financière rigoureuse et prévoyante : pause de panneaux photovoltaïques, investissement de l'équipe pédagogique sur l'ensemble des missions de l'association	
Recrutement d'encadrants compétents, notamment dans le domaine des activités artistiques (théâtre/expression orale) ou d'apprentissage de la langue (peu de candidats disponibles)	Démarches proactives envers les personnes ayant presté les années précédentes + publication élargie de l'offre (réseaux sociaux, écoles supérieures...) pour la recherche d'animateurs de qualité en fonction des O.S. définis	
Difficulté d'encadrement des activités (réduction du personnel)	Le CPAS s'est engagé à mettre à disposition de l'équipe un travailleur supplémentaire en 2024	
Absence de la coordination et de la direction	Recherche de nouveaux bénévoles	
Changement d'équipe, équipe de l'école de devoirs reconstituée en 2023	Recrutement d'une troisième personne à mi-temps en perspective	
Recrutement de volontaires dans le cadre du partenariat avec CSI France		
Renforcement et prospection des ressources financières pour répondre aux besoins du terrain	Organisation d'événements de sensibilisation dans le quartier Anneessens, développement de stratégies pour mobiliser les bénévoles et le personnel, recherche de financement pour recruter des travailleurs à plein (pérenniser le projet EDD)	
Demande dépassant largement l'offre de l'association		

Mise en place d'une nouvelle équipe et accroche/fidélisation du public (conforter le leadership, visibilité de l'offre, Conseil de jeunes, confiance des habitants)	Consolidation du projet via des activités effectives : projet Sénégal, voyage solidaire en mai avec les jeunes de NOH, investissement dans les événements de quartier telle que la fête de la Jeunesse, projet « Passerelle » en collaboration avec la Maison des enfants, construction d'un lien de confiance avec les parents, communication continue avec les jeunes et leurs parents	
Difficulté à trouver des formateurs bénévoles (conséquences Covid, peur pour la santé, inflation...)	Annonces diffusées dans les plateformes du secteur, appui sur le réseau, les stagiaires FLE, les ressources des bénévoles, suppression des cours du soir	
Perte d'une convention (détaché Lire et Ecrire) malgré un public croissant	Recherche constante de volontaires expérimentés pour assurer la fonction de formateur-ice	
Turnover rapide des bénévoles	Proposition de formation pour les bénévoles qui s'engagent pour au moins 3 mois	
Stabilité financière	Recours à des subsides ponctuels dans l'attente d'un agrément qui stabilisera davantage le projet	
Solitude de la formatrice dans l'exercice de ses fonctions (donner cours, orienter, organiser des sorties...)	La formatrice essaie de travailler au maximum avec les acteurs de l'école (assistantes sociales, professeures, directions, PMS...)	
Stimulation de la participation des femmes aux activités d'apprentissage et d'appropriation de la langue française	Prise de contact avec les femmes Roma par SMS, par téléphone, importance donnée aux groupes de réflexion des femmes Roma...	Mixité sociale, de genre et vivre ensemble
Stéréotypes liés au genre	Respect des convictions idéologiques, philosophiques ou politiques des parents. Activités et ateliers favorisant la mixité de genre	
Adaptation de l'offre aux besoins des publics et la mixité sociale du public	Réinvestissement de l'espace public (La Dalle) en s'appuyant sur un travail de rue (perspective)	
Diversifier la programmation pour proposer des activités pour tous les âges, tous les goûts, permettant à tout un chacun de trouver sa place au sein des Centres Culturels	Renforcement du partenariat local	
Faire des différents sites des espaces toujours plus conviviaux, chaleureux, animés en réponse directe aux besoins/envies des personnes qui les fréquentent		
Pérenniser le projet « La baraque aux délices » (atelier de cuisine participatif) - recueil de recettes	Sondage auprès des associations du quartier en vue de trouver des espaces plus appropriés : cuisine professionnelle, restaurant solidaire (La Cassonade, Centre de jour Hobo)	
Groupes non mixtes évoluant vers des groupes plus mixtes en Fle débutant : négociation des espaces.	Réintégration progressive de la mixité de genre dans certains groupes en continuant à réfléchir aux rapports de genre et aux enjeux interculturels qui en découlent	Mobilisation des parents
Mobilisation des parents très compliquée malgré les séances thématiques et les initiatives prises en direction de ce public	Collaboration avec Mado-Nord et Nota Bene permettant de développer un cycle de soutien à la parentalité centré sur la scolarité (cycle de 4 ateliers)	

Nécessité de renforcer le lien avec les parents, la compréhension mutuelle, afin de mieux valoriser la dimension éducative et préventive des activités	Multiplication des temps de rencontre avec les parents : repas de fin de stage, accueil sorties-activités, une semaine d'ateliers ouverts aux parents, promotion des activités à la sortie des écoles	
Soutien à la parentalité : échanges sur les difficultés rencontrées pour bénéficier de réponses collectives	Contact avec les parents dans un contexte autre que celui de l'école de devoirs, travail sur la compréhension du système scolaire, diffusion des informations centrées sur les familles	
Mobiliser tous les parents lors des réunions de parents	Ateliers et séances d'information abordant des thématiques liées aux problématiques rencontrées par les parents	
Participation des parents	Organisation d'activités impliquant 2 à 3 mamans (coalition des parents)	
Implication des parents dans le parcours scolaire de leurs enfants et absence aux réunions organisées (désinvestissement, collaboration compliquée)	Organisation de rencontres thématiques liées à la scolarité, séances de méthodologies destinées aux parents, ateliers méthodologiques collaboratifs en présence des parents	
Engagement et implication des parents dans la scolarité des enfants		
Sentiment d'insécurité des parents confrontés à la drogue et un point de deal dans le quartier	Négociations avec les personnes concernées, sensibilisation des jeunes contre la drogue, intervention de la police pour démanteler le point de deal	
Difficulté à mobiliser les parents, désintérêt pour l'engagement de leurs enfants dans des activités ou projets, communication compliquée avec les parents de jeunes à besoin spécifique	Contacts et rencontres pour mobiliser les parents, rencontres lors d'événements extraordinaires : Fête des familles, Marolles ma DiverCité, atelier rencontre et échanges avec les parents (2024)	Primo-arrivants
Accueil d'un volume croissant de primo-arrivants	Réorganisation des groupes, évaluation du niveau de progrès atteint par chaque primo-arrivant afin de l'intégrer dans un groupe adapté à son niveau	
Hétérogénéité du public en termes de niveau linguistique (niveau entre 1 et 5 en lecture et écriture)	Travail en atelier et à partir d'une méthode combinant travail individuel et collectif au détour de micro-objectifs	
Transfert des apprentissages dans la vie quotidienne des apprenants	Évaluation permettant de mesurer l'évolution des transferts chez l'apprenant	
Demande importante de parents primo-arrivants désirant inscrire leurs enfants	Orientation du public primo-arrivant vers d'autres structures (faute de bénévoles préparés à ce type de public)	
Hétérogénéité des publics au niveau linguistique	Approche interactive de co-construction mettant en valeur les compétences de chacun de manière collaborative, attention apportée à la mobilité interne au sein des groupes, réunions hebdomadaires renforçant le transfert des outils pédagogiques	
Demande de cours FLE en hausse	Réorientation du public FLE vers d'autres ASBL proposant cette offre	
Régularité des apprenants (précarité du public, santé mentale, santé, planning des activités, absence de motivation...)		Régularité du public et apathie sociale
Isolement des personnes inactives (plus de 40 ans) éprouvant un sentiment d'invisibilité sociale	Recours aux lignes de force de l'action pédagogique : accueil adéquat (temps d'inscription), appui sur la formation, recours au partenariat	

Irrégularité des apprenants (situations familiales chaotiques)	Séances d'information et partenariat d'expertise ciblant les problématiques spécifiques rencontrées (logement, pouvoir d'achat...)	
Irrégularité du public	Réflexion collective en début de semestre sur ce qu'apprendre implique, motivation des apprenants traduite en objectifs d'apprentissage	
Absentéisme et irrégularité des apprenantes (santé vacillante)	Consultation du public et mise en place d'excursions citoyennes	
Fidéliser et mélanger les publics	Renforcement des projets récurrents qui contribuent à fidéliser le public	
Mobilisation/participation : redynamiser la participation	Approche flexible tenant compte des réalités de chaque apprenant, poursuite des inscriptions durant l'année pour combler les places vacantes	
Absentéisme : irrégularité, refus de participer à des activités autres que les cours en classe, abandon durant l'année	Contact d'apprenants réguliers et ouverture à de nouvelles recrues, réorganisation de l'offre	
Nouer un dialogue constructif avec les enseignants d'enfants qui rencontrent des problèmes particuliers	Communication accrue vers l'école sans réponse satisfaisante des professeurs	Relation école, association, parents
Renforcement des contacts avec les écoles	Rendez-vous avec les directions d'école, programme d'activité de l'association distribué dans les écoles, atelier animé dans les écoles	
Communication avec les écoles très compliquée (procédures non claires, malentendus, conflits)	Rencontres des directions d'école, mise en place de procédures de communication pour faciliter l'échange d'informations avec les écoles	
Projet parent-école: réunions renforçant la compréhension et une meilleure collaboration entre parents et écoles	Travail d'éducation permanente mené avec les parents	
Écoles-GESL: rencontres avec les écoles du quartier afin d'échanger et de mieux cerner les problématiques des jeunes du quartier	Rapports plus constructifs et fréquents avec les acteurs scolaires	
Entre soi et embryon communautariste au sein des groupes	Attention apportée à la mixité culturelle lors de la composition des groupes	Repli sur soi et communautarisme
Culture: construction identitaire via des pratiques culturelles inédites	Initiation au théâtre, au slam	
Séjour de soutien scolaire : adaptation aux nouveaux rythmes scolaires (équipe en charge des activités de vacances)	Entrée en fonction d'une nouvelle coordinatrice peu avant le début du séjour	Adaptation nouveaux rythmes scolaires
Adaptation aux nouveaux calendriers scolaires (ajuster les programmes et les activités au nouveau calendrier)	Révision des programmes et plannings d'activités	
Santé mentale : souffrance au sein des familles, besoin de libérer la parole (camp de résidence)	Travail entamé avec les parents, entretiens avec les jeunes, recours à des travailleurs sociaux	Santé mentale et psychologique
Apporter des réponses à des problématiques qui dépassent les missions des associations : suivi administratif, traduction, orientation vers des structures spécialisées...	Temps supplémentaire, individualisé dédié aux parents	Services publics déficitaires

« Place à nos droits » : journée où tous les acteurs sociaux du quartier se rassemblent sur la place Bockstael afin de résoudre certains problèmes rencontrés par les habitants, répondre à leurs questions, proposer des tables rondes...	Trois événements réalisés en 2023 : meilleure connaissance de l'associatif local, les demandeurs d'une aide peuvent s'adresser à une diversité d'interlocuteurs sociaux regroupés sur la place	Travail avec un public spécifique
Renforcement de la collaboration avec d'autres associations (structures œuvrant dans le domaine du handicap)	Partenariats plus étroits avec des associations travaillant dans le domaine du handicap, notamment l'ASBL le 3e Oeil.	
Gestion des sans-abri arrivés à l'association	L'assistante sociale a fait appel au réseau des associations du quartier (Réseau Circuit), orientation vers des structures spécialisées, fourniture de nourriture et de vêtements	

6-7 Difficultés rencontrées dans le processus de demande d'agrément

Les difficultés rencontrées dans le processus de demande d'agrément sont nombreuses cependant que les opérateurs se satisfont globalement de l'aide apportée par l'administration de la Cocof, la Coordination locale dans la procédure d'agrément (information, rédaction des fiches descriptives, réponses rapides sur le statut de la demande d'agrément, feed-back de la coordination locale...). Pour autant, les remontrances sont nombreuses, les difficultés rencontrées concernent :

- les conditions pratiques de l'organisation des écoles de devoirs exigées pour l'agrément pas toujours adaptées au soutien scolaire adolescent ;
- la complexité de la terminologie utilisée dans la procédure d'agrément ;
- une procédure d'agrément fastidieuse, complexe et lourde ;
- l'impossibilité de faire reconnaître un projet P1 dans la demande d'agrément en raison du nombre d'heures exigés pour ce type de reconnaissance ;
- une période de préparation chevauchant celle de la préparation du rapport d'activité et le rapport financier cohésion sociale ;
- l'ambiguïté et l'incompréhension de certaines questions reprises dans « plan d'action quinquennal » ;
- difficulté de trouver les temps nécessaires à la bonne compréhension des enjeux de l'agrément par l'ensemble des membres de l'équipe, et ce, malgré le soutien des intervenants régionaux et communaux ;
- organiser en collaboration avec les (nouveaux) animateurs les activités nouvelles intégrant les « orientations spécifiques » ;
- délai un peu court entre la diffusion de l'appel à candidature (agrément) et la date de remise du dossier ;
- l'introduction de plusieurs formulaires (formulaire de demande d'agrément, plans d'actions) plutôt qu'un seul qui reprendrait l'ensemble des informations ;
- compléter les tableaux d'activités et la comptabilité y afférente ;
- adaptation aux nouveaux critères de sélection (agrément): réorganisation des horaires et du fonctionnement en termes de publics ;
- changement d'horaire entre le 1er et le 2e semestre pour répondre aux nouvelles exigences de la Cocof concernant l'agrément pour 2024-2028 (passage d'un cours alpha coanimé par Lire et Ecrire à un encadrement unique) ;

- questions complexes, trop nombreuses, difficulté avec le fichier Excel au regard du temps que peut investir une association qui ne travaille qu'avec des bénévoles (disponibilité) ;
- le plan d'action réclame une projection des activités sur 5 ans, ce qui n'est pas toujours en adéquation avec la réalité de terrain (le projet s'adapte progressivement en fonction des besoins du terrain) ;
- procédure fastidieuse ayant cependant le mérite d'avoir remis à plat le projet de l'association ;
- les nouvelles exigences de la COCOF sont plus chiffrées et normées, ce qui a eu pour effet d'aborder la demande de subvention sous un prisme quantitatif (au détriment des contenus qualitatifs) ;
- difficulté de générer une dynamique interne visant à constituer le dossier d'agrément ;
- procédure d'agrément exigeant beaucoup de travail de réflexion en termes de réunions en équipe (réflexion, validation, adhésion), et de stress concernant les enjeux financiers ;
- difficultés liées aux aspects formels de la procédure d'agrément (30.000 signes maximum), reconnaissance EDD pas tout à fait adaptée à une structure accueillant les 12-18 ans ;
- longueur et complexité de certaines questions d'autant que le travail a été confié à deux permanents dans l'attente du recrutement de la nouvelle coordination ;
- Citation : « *lourdeur des deux canevas proposés (formulaire et plan d'action) nous ayant amené à développer une réponse pour une soixantaine de questions sans toujours y trouver du sens* » ;
- travail imposant qui a nécessité de la compréhension, de la préparation, de l'investissement, du temps, de l'application, de la réflexion mais qui a conforté l'association dans le bien fondé de ses actions ;
- nécessité d'avoir des précisions sur la manière de présenter les rapports et évaluations des activités réalisées dans le nouveau contexte régional.

6-8 Recommandations adressées à la Cocof

Recommandations	Volume
Simplifier et alléger la charge administrative liée à la justification de la subvention	6
Association en attente d'une simplification administrative des procédures d'agrément	
Alléger la procédure administrative : trop de documents à remplir	
Alléger les restrictions en relation avec la justification financière annuelle : types de dépenses, format, ... Et prendre en considération au lieu du sens strict de la dépense, le contexte pédagogique dans lequel elle est effectuée	
Procédures d'agrément : proposer des questions plus concrètes et plus ciblées	
Les activités autour de repas sont fédératives, autoriser ce type de dépense est une occasion de sensibiliser les jeunes à une alimentation saine	4
Justificatifs de nourriture et de boissons éligibles dans le cadre des séjours résidentiels	
Difficulté d'organiser des activités en cohésion sociale sans que la Cocof ne prenne en charge les frais d'alimentation (fête de quartier, cuisine saine et responsable, séance d'information...). L'association plaide pour un forfait annuel destiné à ce type de frais	
La nourriture et les boissons pour certaines occasions ou pour des ateliers ou des conférences	
Tensions dans le secteur : l'autonomie du secteur associatif est menacée par la marchandisation des services à la collectivité, sa mise en compétition, la digitalisation et la dématérialisation de l'aide sociale, la dégradation d'une expression libre du secteur associatif	1
Subvention de l'ensemble des activités demandées lors de l'agrément, qu'elles soient incluses dans le calcul du volume d'activités pris en compte	1
Soutien spécifique ciblant des publics « alpha analphabète » (apprentissage)	1
Renforcer le soutien financier en direction des initiatives locales	1
Favoriser l'échange et le partage de bonnes pratiques	1
Rendre éligible les activités ludiques tels les parcs d'attraction, bowling (1x par an) afin de remobiliser les enfants, de recréer une dynamique de groupe ou tout simplement pour créer un nouveau groupe.	1
Besoin de formations adaptées à des publics spécifiques : l'association est de plus en plus confrontée à un public primo-arrivant réclamant une aide spécifique pour laquelle les équipes ne sont pas formées	1
Présentation plus « vivante » et « concrète » des actions par des visites de terrain des opérateurs de cohésion sociale sous l'égide de la coordination locale et du référent de l'administration de la Cocof	1
Élaboration de questions plus explicites et plus précises lors de la conception du rapport annuel d'activité	1
Valoriser, en termes d'heures et de financièrement, les actions de soutien à la parentalité	1
Financement étendu aux activités non reprises en soutien scolaire (organisées pour des jeunes en dehors des heures scolaires)	1
Concertation locale dédiée aux troubles de plus en plus fréquents des enfants fréquentant l'école et les écoles de devoirs (échange d'expériences, experts, recherche solutions...)	1
Mettre à la disposition des opérateurs le calendrier des différentes dates de concertation locale. Le vote à main levée lors des concertations locales est source "d'un grand malaise"	1
Approche évaluative axée sur la qualité de l'action plutôt que sur l'aspect quantitatif	1
Attente d'une concertation locale plus participative (actuellement c'est un espace d'information)	1
Intégration en CS des « lectures en classe maternelle » qui ont été très bien accueillies par les institutrices. Cette activité est en lien avec le projet fédérateur des écoles de la Ville de Bruxelles (« Lire pour faire lire ») dans les classes maternelles	1

A- Etat des lieux des actions associatives communales

Offre associative : en 2023, les 32 projets intégrant le contrat communal de cohésion sociale desservait un total de 43 actions prioritaires : 25 actions de soutien scolaire (58% des actions globales), 14 actions Alpha/Fle (32% des actions globales), 2 actions de vivre ensemble (outil à vocation socioculturelle) et 2 actions de vivre ensemble (sensibilisation à l'interculturalité).

Selon les registres d'inscription, 2.112 jeunes ont fréquenté les 25 actions de soutien scolaire (47,77% de garçons, 52,23% de filles) ; 1.924 adultes ont fréquenté les 14 actions d'Alpha-Fle (26% d'hommes/74% de femmes). Entre 2.000 et 2.500 personnes ont participé aux activités développées par les 4 projets de vivre ensemble (P4A, P4B).

Besoins identifiés par les opérateurs de projets de cohésion sociale : les besoins les plus relevés dans les rapportages peuvent être classés dans les catégories suivantes :

- **accès aux droits sociaux et renforcement de la littératie (9 énoncés) :** éparpillement géographique des services sociaux, manque d'interlocuteurs permettant de débloquent des situations problématiques au sein des publics, accueil de plus en plus déshumanisant dans les services publics, problèmes administratifs liés à la précarité du séjour, problématique de l'accès au logement...

- **Anomie sociale et normes déficitaires (8 énoncés) :** besoin de voir des personnes pour recréer du lien social, manque d'aptitudes socio-relationnelles nécessaires à la socialisation, lutte contre la sédentarité, le surpoids, problèmes familiaux (violences conjugales, familles séparées, suivi des familles monoparentales), difficulté de concentration, manque de méthodologie...

- **Décrochage scolaire (15 énoncés) :** jeunes noyés par la matière, sens donné à la scolarité, besoin d'acquérir une méthode de travail, retard scolaire de plus d'un an, besoin d'un suivi scolaire multidimensionnel : maîtrise de la langue française, bagage scolaire des parents insuffisant, espace de travail non adapté, horaires de travail des parents non adapté, sens donné à la matière, absence de méthodologie, absence d'un environnement de travail calme et d'un soutien personnalisé, besoin de soutenir les parents dans le suivi scolaire des enfants (maîtrise de la langue, codes scolaires...), besoin de combler les lacunes en lecture et en mathématique, capacités de raisonnement et d'abstraction déficientes, culture générale indigente

- **Inclusion sociale par des activités innovantes (10 énoncés) :** besoin de renforcer les aptitudes physiques des publics (activités sportives), besoin d'activités intergénérationnelles (jeunes-seniors), d'activités extrascolaires plus

larges (projets artistiques, rencontres avec d'autres publics), besoin de sortir du cadre familial afin de s'ouvrir au monde, besoin d'activités ludiques offertes aux enfants dont les mamans suivent des cours d'apprentissage du français (activités conjointes), besoin d'activités pour les publics senior en provenance des pays de l'est (sentiment d'isolement social)...

- Besoins liés au public primo-arrivant (9 énoncés) : accompagner l'intégration du primo-arrivant dans le nouveau contexte de vie, conforter l'apprentissage des codes du pays d'accueil, gérer le choc émotionnel, encadrer la scolarité des enfants et interagir avec les établissements scolaires, besoin d'intervenants qualifiés et formés pour suivre le public FLE, besoin de reconnaître des compétences acquises par le public primo-arrivant, formation pour primo-arrivant visant à renforcer leur compréhension de l'environnement local, besoin de renforcer les compétences pratiques et opérationnelles (gagner en autonomie lors de consultations médicales, aider les enfants dans leurs études, améliorer la mobilité, comprendre et répondre à des documents administratifs), besoin d'accompagner les sans-papier, le public non régularisé (logement, procédures administratives, compréhension...)

- Maîtrise de la langue française (16 énoncés) : besoin de combler les lacunes linguistiques des parents se sentant en décalage avec des enfants maîtrisant correctement la langue française (honte, conflit...), maîtrise du français pour avoir une meilleure connaissance de la ville (visites de la ville) et augmenter son autonomie, besoin de renforcer les compétences linguistiques du public adolescent, besoin de remédier à une orthographe non acquise, besoin d'un apprentissage rapide de la langue française en vue de trouver du travail, difficulté de communiquer avec l'école à défaut d'un usage adéquat de la langue, maîtrise minimale de la pratique du français afin d'être autonome dans les situations de vie quotidienne (soins médicaux, démarches administratives, commerces...)

- Soutien parental (12 énoncés) : besoin des parents d'être reconnus et valorisés par les écoles (participation à la vie de l'école, participation aux projets et activités, comités de parents...), accompagnement des familles monoparentales⁹, besoin de logopédie et de soutenir les parents dans l'acceptation des troubles d'apprentissage de leurs enfants (enseignement spécialisé), soutenir les parents dans leurs questionnements sur l'usage des réseaux sociaux, besoin de dialoguer avec son enfant sur des sujets complexes (écrans, sorties, alimentation), besoin d'échanger avec d'autres parents sur des vécus et expériences partagés, besoin de participer à des activités en famille pour découvrir les enfants autrement, besoin d'accompagner les parents vers les services adéquats (PMS, aide sociale, thérapeute...), offre de formations destinées aux parents

- Soutien psychologique et santé mentale (5 énoncés) : besoin d'affection et d'attention (parents décédés ou psychorigides), besoin d'accompagner les jeunes présentant des troubles dys- ou une forme d'autisme, besoin de

⁹ Peu évoqué dans les rapports, le problème des familles monoparentales est une difficulté structurelle du secteur (voir rapports de visite de terrain)

soutenir le public présentant une fragilité psychologique et/ou problème de santé liés aux trajectoires d'exil, besoin de supports psychologiques pour aider les enfants à exprimer leurs émotions et à les gérer...

Enjeux importants pour les opérateurs de projets de cohésion sociale : concernant les défis à relever sur le terrain, les professionnel(les) du secteur mettent particulièrement à l'avant les enjeux liés à *l'adaptation aux nouvelles procédures d'agrément* (adéquation des activités avec les objectifs spécifiques de l'arrêté du 20 juin 2019, contraintes administratives liées au dossier de reconnaissance auprès de l'ONE, lourdeur administrative, défi administratif et organisationnel, impact des nouvelles activités sur le terrain, construction d'un programme quinquennal éligible, questions compliquées...), les enjeux liés *au décrochage scolaire et le manque de motivation des publics, la fracture numérique et l'éducation aux médias*, les enjeux liés à *l'hygiène de vie, à la maîtrise de la langue française, le manque d'infrastructure et les locaux accessibles dans certains quartiers* (loyers impayables dans les quartiers Senne et Dixmude-Béguinage), les enjeux liés au *manque de moyens financiers et de ressources humaines*, ceux liés à *la mixité sociale, de genre et au vivre ensemble, à la difficile mobilisation des parents* (rencontres collectives, partage d'expériences, présence à l'école et dans les associations (papas), dépasser le sentiment d'insécurité, déviance sociale dans certains quartiers, le désintérêt pour l'engagement des enfants), les enjeux liés à *la gestion des primo-arrivants* (augmentation des effectifs de primo-arrivants, niveaux linguistiques hétérogènes, transfert des apprentissages dans la vie quotidienne, demande de cours en Fle non résorbée), les enjeux liés à *la régularité des publics et à l'apathie* (isolement des personnes inactives, situations familiales chaotiques, manque de participation, difficulté de fidéliser un public pris dans des questions de survie, problèmes de santé), *l'adaptation aux nouveaux rythmes scolaires, les services publics défaillants* (sous-traitance des problématiques sociales par l'associatif, outreach), enfin, *le travail avec un public spécifique* (sans-abri, Mena, public handicapé).

Difficultés rencontrées dans le processus de demande d'agrément : conditions exigées pour l'agrément pas toujours adaptées aux actions mises en œuvre sur le terrain, complexité de la terminologie utilisée, délai trop court pour une lourde procédure, période de préparation chevauchant celle du rapport d'activités, incompréhension de certaines questions reprises dans « plan d'action quinquennal », difficulté d'organiser avec les animateurs les activités intégrant les « orientations spécifiques », diffusion de l'appel à candidature dans un délai court, usage de plusieurs formulaires au détriment d'un formulaire global, comptabilité afférente aux activités (budget prévisionnel), adaptation aux nouveaux critères de sélection (agrément): réorganisation des horaires, difficulté avec le fichier Excel (budget prévisionnel), plan d'action réclamant une projection des activités sur 5 ans tandis que le projet s'adapte aux besoins du terrain, exigences de la COCOF trop quantitatives, difficulté de créer une dynamique visant à constituer le dossier d'agrément, stress concernant les enjeux financiers, aspects formels de la procédure d'agrément trop restrictifs (30.000 signes maximum), reconnaissance EDD pas adaptée aux structures accueillant les 12-18 ans, longueur et complexité de certaines questions, nécessité d'avoir des précisions sur la manière de présenter les rapports et évaluations des activités réalisées dans le nouveau contexte régional.

Recommandations adressées à la Cocof : parmi les nombreuses recommandations émises dans les rapportages, deux types d'énoncés sont récurrents, reviennent à plusieurs reprises :

- simplifier et alléger la charge administrative liée à la justification de la subvention et à la procédure d'agrément (dossier financier, types de dépense, plan d'action, éligibilité des pièces justificatives, réduire le nombre de documents à compléter)
- difficulté d'organiser des activités en cohésion sociale sans que la Cocof ne prenne en charge les frais d'alimentation (fête de quartier, cuisine saine et responsable, séance d'information, camp extérieur, concertations...). Certains opérateurs plaident **pour un forfait annuel destiné à ce type de dépense, d'autres pour « une prise en charge réelle et en cohérence avec l'activité » desservie.**

B- Analyse des problèmes et besoins sur le territoire communal

Constats tirés du diagnostic local : rédigé en 2021, le « Diagnostic local des besoins communaux » a permis d'identifier les attentes des publics fréquentant les projets de Cohésion sociale. L'analyse des variables sociodémographiques donne à voir une dynamique territoriale attirant l'attention sur :

- l'accroissement de la population résultant de l'exode des petites classes moyennes dans les lotissements pavillonnaires du nord de la commune (Heembeek, Haren, Mutsaard). Cette dynamique génère des besoins : accueil petite enfance, soutien scolaire, activités socio-créatives.
- Les nouveaux résidents qui s'installent massivement dans les quartiers centraux (Pentagone Est et Quartier européen) à proximité des fonctions dites spécifiques : institutions européennes et universités. Ces ménages instruits adoptent un usage stratégique¹⁰ du territoire communal. L'un des enjeux du vivre ensemble relève probablement d'un décroisement de ces populations polyglottes, jouissant d'un mode de vie global¹¹ mais absentes des locaux associatifs.
- Le Pentagone Ouest, sa prolongation vers le quartier Nord et Laeken concentrent toutes les difficultés : sites de logements sociaux, concentration des populations étrangères (Afrique, Asie, Europe de l'Est et méridionale), des primo-arrivants, des ménages inactifs, des familles nombreuses, redoublement scolaire alarmant, jeunesse désœuvrée, forte densité de population, taux de chômage et nombre de demandeurs d'emploi inoccupés largement supérieur à la moyenne régionale. D'ores et déjà ciblés prioritairement par la commune, ces quartiers appellent un renforcement des

¹⁰ « Stratégique » dans le sens d'un usage fonctionnel et calculé de l'espace public

¹¹ Voir Donzelot, J. (2004). La ville à trois vitesses: relégation, périurbanisation, gentrification. *Esprit* (1940-), 14-39: http://www.sents.uvsq.fr/IMG/pdf/03-oct-epfy-14_ville_a_3_vitesses_1.pdf

actions de soutien scolaire, d'alphabétisation, de vivre ensemble, la création de places d'accueil et de gardes d'enfants supplémentaires.

- Les sites de logements sociaux (Lacaille, Querelle, Brigittines, Dixmude, Rempart des Moines, Versailles, Square Léopold, Cité modèle) se présentent comme des pôles exponentiels de difficultés quel que soit le niveau de vie de l'environnement local (particulièrement les sites Versailles, Querelle et Cité modèle).

- La corrélation entre les niveaux supérieurs d'instruction et l'espace résidentiel est significative au niveau communal. C'est elle qui ordonne les disparités territoriales de l'espace communal, ses conséquences en termes d'inégalités sociales au regard de l'autonomie et du capital culturel que partagent ces ménages instruits en plus des espaces et mode de vie relativement similaires. En conséquence, le ciblage territorial en matière de Cohésion sociale reste prioritaire.

- Le diagnostic local vient globalement conforter les recommandations émises dans le Diagnostic local de sécurité de la Ville de Bruxelles : nécessité de résorber une fracture numérique exacerbée fortement par la pandémie, centralité de la scolarité ; nécessité d'une participation accrue des parents à la vie scolaire ; nécessité de lutter davantage contre le décrochage scolaire précoce des enfants ; nécessité de développer les lieux d'apprentissage et de maîtrise suffisante de la langue française (priorité des quartiers populaires) ; actions permettant aux publics d'accéder à des pratiques culturelles élaborées et d'exposer leurs talents ; l'éducation aux médias afin de prévenir les phénomènes d'emprise, de dépendance aux écrans, le complotisme ; nécessité de renforcer le partenariat local et de dynamiser l'échange de bonnes pratiques entre membres-opérateurs

Attentes du secteur : elles convergent autour de six points :

a) les opérateurs en attente d'une revalorisation financière du dispositif de cohésion sociale, d'une stabilité financière du secteur (cadre emploi) en direction notamment d'un personnel bénévole instable

b) les opérateurs en attente d'une prise en charge multidimensionnelle de la problématique du décrochage scolaire

c) les opérateurs en attente d'une plus grande expertise locale en matière de Cohésion sociale : meilleure prise en charge des publics spécifiques, réhabilitation du travail de rue, recensement des besoins locaux par les acteurs locaux, centralisation de la politique d'alphabétisation, cadastre des locaux et ressources disponibles dans les quartiers...

d) les opérateurs en attente d'une coopération plus forte entre acteurs et dispositifs locaux : actions redonnant du pouvoir d'agir aux habitants des quartiers (comités d'habitants, rencontres avec les personnalités politiques locales, appui sur des structures familiales des habitants du quartier)

e) les opérateurs en attente d'une économie des tâches administratives

f) les opérateurs en attente d'une meilleure prise en charge des publics spécifiques

Problèmes qui ont émergé durant le dernier quinquennat : difficulté de mobiliser les parents happés par les difficultés de vie, désintéressés par toute initiative non orientée sur l'aide scolaire, climat d'insécurité qui règne dans certains quartiers (Marolles, Cité Modèle, Versailles, Anneessens), gestion de la diversité malmenée par les politiques de revitalisation urbaines (effet de gentrification), accompagnement sociojuridique des publics en demande de régularisation, gestion du parc informatique au sein des associations, soutien apporté aux sans-papiers (notamment dans le quartier Dixmude-Béguinage), problématique des demandeurs d'asile, désenclavement des sites de logements sociaux, primo-propriétaires fraîchement installés au centre-ville (peu de contacts avec les habitants du quartier), demande d'aide scolaire néerlandophone (pénurie), la nécessité de l'interprétariat social, littératie des publics alpha/Fle (accompagnement social des primo-arrivants dans les démarches administratives), pression des politiques d'activation (demande d'attestation, motivation des apprenants, augmentation de charge de travail dans les associations)...

Besoins qui mériteraient d'être abordés via une approche intersectorielle : accompagnement des difficultés scolaires de certains jeunes par un appui individuel multidisciplinaire (psychologue, logopède, sophrologue, troubles « dys- »...), meilleure transition du public Alpha/Fle vers le champ de l'insertion socioprofessionnelle (ISP/associations), méthodologies palliant l'instabilité des bénévoles (Actiris, Credasc, associations), manque de classes Daspa dans les écoles et méthodes renforçant le suivi scolaire des primo-arrivants (écoles-associations), contraintes exercées par les mesures de proactivité¹² sur le secteur de cohésion sociale (CPAS-associations)

C- Recommandations

a) Décrochage scolaire et pratiques sociales « en miette » : les problématiques du décrochage scolaire, du sens donné à la scolarité, de la motivation des jeunes, de l'indigence culturelle, des troubles dys- restés sans réponse, d'une jeunesse malmenée par deux périodes de confinement sont fortement décriés dans les rapportages (plus de 30 énoncés). Ce fait social revêt d'autant plus un caractère « d'alerte » qu'il revient chaque année, comme un marronnier, dans les rapportages. Une telle prégnance des difficultés scolaires dans les rapports d'activités, quand elle n'exprime pas une forme de résignation, est au mieux un cri adressé au pouvoir subsidiant pour lui signifier que les moyens dont ils disposent ne peuvent suppléer à ce qui menace désormais les quartiers populaires bruxellois : le décrochage scolaire dans sa dimension systémique. D'autant que les constats alertant le pouvoir subsidiant sur la fracture linguistique (16 énoncés), le décrochage parental (22 énoncés) fait système dans un secteur associatif acculé à jouer le rôle de bouée de sauvetage dans les zones précarisées de la commune.

Pour autant qu'une forme d'usure se fait nettement ressentir sur le terrain à l'encontre de ces défis de plus en plus complexes, beaucoup d'opérateurs de soutien scolaire ne baissent pas les bras (voir p.27-30). Certains tentent

¹² Lié au CPAS par un contrat d'intégration sociale, le bénéficiaire d'un revenu d'intégration sociale doit pouvoir justifier 20 heures de fréquentation de cours d'alphabétisation par semaine. La politique de cohésion sociale fixe une exigence minimale de 9 heures semaine. Nombreux responsables associatifs doivent compléter des attestations de fréquentation de cours pour des apprenants contrôlés par les agents du CPAS qui prend en charge le coût de la formation.

d'impliquer les parents dans la scolarité des enfants (comité de parents, café parent, débats thématiques, réorganisation des règles internes avec les parents), d'autres offrent une aide individualisée (remédiation, atelier de méthodologie, recours à du personnel spécialisé, logopédie), d'autres encore, s'appuient sur des expériences citoyennes et socio-créatives pour redonner du sens à des jeunes déambulant entre l'échec scolaire, l'abrutissement des technologies numériques et l'indigence culturelle. L'alerte de responsables associatifs quant aux travers vertigineux que prend l'adolescence dans certains quartiers (Marolles, Anneessens, quartier Nord), rappelle le caractère prioritaire des politiques sociales dans les quartiers populaires de la commune mais aussi, la nécessité de s'atteler à la problématique du décrochage scolaire dans sa dimension systémique : échec scolaire, sens donné à l'école, motivation des élèves, méthodologie de travail, lutte contre l'addiction aux écrans, le complotisme et les fausses croyances, réhabilitation du parent dans le suivi scolaire, prise en charge des troubles dys-, collaboration école-parent-association, pédagogie du système scolaire, création de comités de parents au sein des écoles, orientation scolaire efficiente, travail de rue.

Le financement d'orientations spécifiques ou de projets (Impulsion, Initiative, Innovation) confortant la prise en charge du décrochage scolaire dans sa dimension systémique pourrait certainement soutenir un secteur associatif réduit à des pratiques sociales « en miette » lorsqu'il se confronte à des faits sociaux ressortant de la complexité, réclamant une action globale et intégrée.

b) La maîtrise de la langue française comme acte d'émancipation : les constats relevant le déficit de la langue française sont pléthoriques dans les rapportages. Cette problématique et les difficultés qu'elle génère sont connues pour le public primo-arrivant : difficulté de suivre la scolarité des enfants, de s'acquitter de ses tâches quotidiennes (santé, courses, administration), de circuler librement en ville, de déchiffrer le casse-tête institutionnel bruxellois, de trouver du travail. Si bien que la non-maîtrise du français peut attenter jusqu'à l'autonomie du sujet, réduisant le primo-arrivant au lien de dépendance qu'il contracte auprès du service associatif quand une permanence sociale ou un référent de confiance existe.

Les constats repris dans les rapportages vont cependant plus loin. Tout porte à penser que la fracture linguistique revêt une problématique qui dépasse le cas des primo-arrivants. C'est désormais la population des quartiers populaires bruxellois dans son ensemble qui se confronte au problème de la langue : décalage entre parent ayant une maîtrise rudimentaire du français et l'enfant qui use d'une langue « créolisée » - générant parfois des phénomènes de honte et du conflit-, difficulté de communiquer avec l'école, de suivre la scolarité des enfants, pauvreté du vocabulaire et du sens commun des adolescents, littératie déficiente, besoin d'un interprète pour se faire comprendre, repli sur soi et postures d'évitement de la pratique de la langue. Une telle problématique est d'autant plus alarmante que l'offre scolaire bruxelloise préfigure une sorte de « quasi-marché » où les ménages en compétition luttent pour accéder aux meilleures places scolaires et donc, aux diplômes valorisés. La maîtrise des langues nationales ouvrant les portes du pays d'accueil au nouveau venu (le cours de néerlandais est fort sollicité en soutien scolaire bien que non financé par la Cocof), il faut considérer que la pratique du français et de son écriture participe pleinement d'une politique de

cohésion sociale puisque la maîtrise de la langue française permet de transiter de la culture d'origine vers celle du pays d'accueil.

Le financement de projets pouvant renforcer la maîtrise de la langue française dans les quartiers populaires revêt donc un caractère d'urgence : cours de français, initiation à la littérature, réinvestissement de la lecture via des projets menés dans des bibliothèques, ateliers de lecture dans les parcs, atelier conte, projets numériques orientés sur la maîtrise de la langue, table de conversation avec les parents, recours à l'interprétariat social lors des rencontres avec des parents allophones, plateforme rassemblant école, association, habitants sur les usages formels de la langue, immersion dans la langue française via des voyages à l'étranger ou des activités d'appropriation. Aussi, si l'on considère que le secteur associatif joue un rôle clé dans sa capacité à renforcer les capacitacions des publics populaires, le pouvoir subsidiant serait bien inspiré d'insister fortement sur les activités de soutien parental, d'en faire un axe prioritaire de la politique de cohésion sociale tant le décrochage scolaire, la fracture linguistique, la déviance sociale s'atténuent avec la réhabilitation du parent dans son rôle de parent.

c) Procédure d'agrément et bureaucratisation des politiques publiques : les difficultés rencontrées par les opérateurs lors de la procédure d'agrément sont nombreuses cependant que les constats convergent vers quelques points saillants : lourdeur administrative (dossier financier), complexité de la terminologie utilisée lors de la procédure d'agrément, délais trop courts, ambiguïté de certaines questions reprises dans le plan quinquennal, chevauchement de la procédure d'agrément et du rapport d'activité, multiplication de formulaires, reconnaissance des axes prioritaires compliquée (exigences trop restrictives), adaptation aux nouveaux critères de sélection, comptabilité peu évidente (budget prévisionnel), projection du plan quinquennal sur une période de cinq ans... Parallèlement, les recommandations adressées à la Cocof insistent fortement sur la nécessité de prendre en charge les frais d'alimentation, d'alléger la charge administrative liée à la justification de la subvention.

Qu'une politique d'agrément soit plus regardante sur le respect des règles, la standardisation des procédures, la professionnalisation d'un secteur construisant une identité à part entière est dans l'ordre des choses. Les reportages combinés aux feed-back des responsables associatifs lors des visites de terrain alertent cependant le pouvoir subsidiant sur autre chose : a) *la rigidification des procédures d'évaluation*, b) *la bureaucratisation grandissante des politiques publiques et de l'administration* si l'on entend par cette notion la mainmise d'une autorité impersonnelle, légaliste, sur la flexibilité lors de l'introduction de formulaires de candidature, le contrôle du dossier justificatif quand bien même l'administration reste ouverte au dialogue, révisé des décisions au cas par cas. Ce modus operandi a tendance à réifier les relations humaines à la longue, à assigner chaque projet, chaque dépense, chaque candidature à « une case » avec un effet négatif non négligeable : la crainte grandissante de l'opérateur en face du pouvoir subsidiant et pour certains, la rupture du lien de confiance. Le secteur associatif bruxellois rassemblant en son sein des membres de la société civile dotés de compétences diverses, issus d'horizons multiples, militant pour différentes causes, il semble important que les porteurs

de projets se sentent écoutés, continuent à bénéficier d'une culture d'hospitalité évitant à l'administration les travers de la « cage d'acier »¹³.

¹³ Max Weber (trad. de l'allemand par Jacques Chavy), *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon, coll. « Recherches en sciences humaines », 1964